

# Budget 2018



**Une gestion saine  
sans augmentation d'impôts**

## INFOS PRATIQUES

### PHARMACIES DE GARDE

**15 avril : Pharmacie Condorcet**  
158, avenue Gambetta  
**22 avril : Pharmacie Servat**  
86, avenue du Général de Gaulle  
**29 avril : Pharmacie Valla-Maelfait Christine**  
1, avenue du Général Leclerc  
**1<sup>er</sup> mai : Pharmacie Youk Vanessa**  
99, avenue du Général Leclerc  
**6 mai : Pharmacie des Planètes**  
141, rue Marc Sangnier  
**8 mai : Pharmacie Balteau**  
76/78, avenue Gambetta  
**10 mai : Pharmacie Berdugo Borghon**  
62, avenue du Général Leclerc  
**13 mai : Pharmacie Chatap**  
24, Cours des Juilliottes

### COLLECTES DE DÉCHETS

#### Collecte des déchets toxiques

**Marché du Centre** : le dimanche 15 avril de 8 h à 12 h

**Marché de Charentonneau** : le samedi 5 mai de 8 h à 12 h

**1<sup>er</sup>, 8 et 10 mai (Jeudi de l'Ascension)** : les collectes des ordures ménagères sont assurées dans le secteur sud

**10 mai** : Les collectes sélectives (emballages et verre) ne seront pas assurées dans le secteur nord (ne pas sortir les conteneurs, ceux-ci ne seront pas collectés). Prochaine collecte le jeudi 17 mai.

#### Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Rendez-vous sur <http://demarches.maisons-alfort.fr> ou prenez rendez-vous au 01 45 18 37 27. Service totalement gratuit.

### RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

**Vendredi 18 mai** de 15 h 45 à 17 h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

**Samedi 19 mai** de 10 h à 12 h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté-Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

**Dimanche 20 mai** de 10 h à 12 h : marché du Centre et devant le magasin Simply Market avenue du Professeur Cadiot.

### PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que Député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais sur rendez-vous (contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23), et sans rendez-vous une fois par mois, à l'Hôtel-de-Ville de Maisons-Alfort. Ses prochaines permanences sans rendez-vous sont prévues les jeudis 19 avril et 14 mai de 17 h à 18 h.

# Sommaire

AVRIL 2018 n°464

À la Une p. 4

Actualité p. 7



# Objectif Bac

Du 9 au 23 juin 2018

Culture p. 8



Dossier p. 12



Cadre de vie p. 24



## 04 > À LA UNE

- Les Maisonnais au top !

## 07 > ACTUALITÉ

- Objectif Bac : une nouvelle initiative pour aider les lycéens

## 08 > CULTURE

- Tous au Printemps des Arts

## 12 > DOSSIER

- Budget 2018 : une gestion saine sans augmentation d'impôts

## 24 > CADRE DE VIE

- Plein succès pour la chasse aux œufs

## 26 > EXPRESSION

## 27 > CONSEIL MUNICIPAL

## 28 > PAGE DE VIE

## 30 > TEMPS LIBRE

Directeur de la publication : Olivier Capitanio

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : E-media

Impression : Le Réveil de la Marne

Photos : Service Communication

et RP - Lastes, Le Nai, Dinh, Indovino

Tirage : 32 000 exemplaires - Dépôt légal : 3501 P



**C**hères Maisonnaises, chers Maisonnais,

Le budget de la Ville de Maisons-Alfort pour 2018 que j'ai présenté au Conseil Municipal a été adopté le 15 mars dernier. Il confirme résolument la volonté de l'équipe municipale de **maintenir la bonne gestion des finances communales et de mettre en œuvre les engagements au service de toutes les générations de Maisonnais.**

Grâce à cette gestion responsable et équilibrée de son budget depuis de nombreuses années, Maisons-Alfort peut ainsi continuer à améliorer le cadre de vie des Maisonnais et répondre à leurs attentes dans tous les domaines de leur vie quotidienne, malgré les contraintes financières qui nous sont imposées.

Alors que les mesures gouvernementales prises depuis 2012 ont entraîné une perte de ressources de 8 millions d'euros pour Maisons-Alfort et que les décisions du Gouvernement actuel de supprimer progressivement la taxe d'habitation et d'encadrer strictement les dépenses de fonctionnement des collectivités locales rendent le contexte économique particulièrement incertain et difficile pour toutes les communes de France, la Ville de Maisons-Alfort continuera d'agir concrètement au service de tous les Maisonnais.

Et comme l'attestent les données officielles que vous pouvez retrouver dans le dossier consacré au budget dans ce magazine, Maisons-Alfort est plus que jamais, sur les 9 communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne, **la commune la moins endettée, celle où la pression fiscale sur les familles est la moins élevée et où les dépenses de fonctionnement par habitant sont les plus faibles.**

**Grâce à cette cette bonne gestion, la Ville va pouvoir mener en 2018 un programme dynamique d'investissement de 10,8 millions d'euros et ce sans aucune augmentation des taux des impôts communaux (taxe d'habitation, taxes foncières et taxe d'enlèvement des ordures ménagères).**

En 2018, la Ville maintiendra l'ensemble des actions déjà existantes au service des habitants et notamment en faveur des familles les plus démunies, en apportant la même attention à l'entretien des équipements publics et à la qualité des services, tout en proposant également aux Maisonnais de nouvelles réalisations.

De nombreux projets seront en effet réalisés comme: **la rénovation de la place de la Gare du Centre-ville et du square Jean Moulin, la création d'un nouveau gymnase**



**dans le quartier des Juillottes** pour accueillir les scolaires et les associations, la réalisation dans le quartier des Planètes, d'une nouvelle **résidence pour personnes âgées, d'un foyer d'accueil médicalisé, d'une pension de famille et de 50 logements sociaux, l'extension de la Mission locale pour l'emploi des Jeunes, l'installation de 7 stations du nouveau Vélib et l'extension du réseau de géothermie** sur la commune.

Parmi les nouveautés prévues pour l'année 2018 figurent aussi de **nouveaux services pour les habitants** comme l'extension horaire de l'accueil des enfants dans les centres de loisirs élémentaires jusqu'à 18h30 pour les mercredis scolaires après-midi et les vacances, comme cela se fait dans les centres de loisirs maternels. De plus, afin de favoriser la réussite des jeunes Maisonnais, la Ville lance dès le mois de juin l'opération « *Objectif Bac* » destinée à accompagner les futurs bacheliers dans leurs révisions avec un programme spécifique et un accueil élargi et adapté dans les structures municipales.

Le budget 2018 traduit concrètement ma volonté et celle de l'équipe municipale de veiller au bien-être de tous les Maisonnais, de leur offrir un cadre de vie et des services adaptés à leurs besoins et de leur permettre de s'épanouir à Maisons-Alfort.

Votre Maire  
Olivier CAPITANIO,  
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

## | PALMARÈS | Les Maisonnais au top !

Grâce à leur talent et à leur travail, deux jeunes Maisonnais viennent de remporter, chacun dans leur domaine, des distinctions prestigieuses. Ainsi, le sportif Alexandre Robinot a décroché le titre de Champion de France Séniors de tennis de table, tandis que la chanteuse Eva Zaïcik s'est vu décerner le Prix « Révélation artiste lyrique » aux dernières Victoires de la Musique Classique.



### Un premier sacre national pour Alexandre Robinot

Le jeune Alexandre Robinot, qui a fait ses débuts à la JSA tennis de table de Maisons-Alfort, a remporté début mars à Rouen (Seine-Maritime) le titre de Champion de France Séniors 2018 de tennis de table, en individuel et en double. Finaliste en 2017, le Maisonnais a pris sa revanche cette année, en montrant toute l'étendue de sa technique avec seulement 5 sets concédés sur l'ensemble du tournoi.

N° 21 français, Alexandre Robinot a su développer au cours de son parcours un style offensif particulièrement performant qui lui a notamment permis de décrocher les titres de Champion d'Europe Cadets par équipe (2010), de Champion de France Juniors (2013) et de Vice-Champion de France en simple (2017). Cette double consécration confirme l'irrésistible ascension de ce jeune Maisonnais qui s'adjuge ainsi son premier sacre national. Agé seulement de 22 ans, ce joueur de tennis de table est promis à un bel avenir.

Toutes nos félicitations également à son partenaire, le jeune Joe Seyfried, qui a décroché avec Alexandre Robinot un titre de Champion de France en double messieurs.

### Eva Zaïcik : une chanteuse lyrique hors du commun

Lors de la 25<sup>e</sup> cérémonie des Victoires de la Musique Classique, diffusée sur France 3 le 23 février dernier depuis Évian-Les-Bains (Haute-Savoie), le jeune Maisonnaise Eva Zaïcik a été sacrée « Révélation artiste lyrique » de l'année.

Eva Zaïcik a grandi à Maisons-Alfort et a fréquenté pendant 10 ans le Conservatoire Henri Dutilleul en danse classique et contemporaine, ainsi qu'en classe d'art lyrique, et l'Ecole de Musique Moderne et Ancienne en chant choral. Elle sort diplômée d'un master de chant mention TB à l'unanimité en 2016 du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP).

Très vite son talent est reconnu sur les scènes les plus prestigieuses. Nommée « Révélation Lyrique de l'ADAMI » en 2016, elle est l'une des gagnantes du prestigieux concours « Voix Nouvelles » en 2018 et part en tournée internationale avec les Arts Florissants de William Christie en 2017-2018.

Mezzo-soprano hors pair, c'est après avoir interprété un air de l'Orphée de Gluck en direct sur France 3 qu'elle confirme avec ce nouveau Prix « Révélation artiste lyrique » toute la richesse de son timbre et la variété de son répertoire, allant de la délicatesse de Monteverdi au répertoire russe dramatique de Chostakovitch, en passant par la fougue d'une Carmen de Bizet.

En effet, personnalité artistique plurielle, Eva Zaïcik aborde aussi bien l'opéra et la mélodie que le baroque et le lyrique, pour le plus grand plaisir de son public. Les nombreux projets musicaux auxquels elle participera en 2018 laissent entrevoir de beaux moments de partage à venir (toute son actualité sur [www.evazaïcik.com](http://www.evazaïcik.com)).

La Ville félicite chaleureusement ces deux jeunes Maisonnais pour leurs brillants résultats, qui font honneur à Maisons-Alfort, et leur souhaite un plein succès dans leurs futurs projets sportifs et musicaux !



©Victor Toussaint

Eva Zaïcik, Révélation artiste lyrique 2018.

## | FUTURE GARE DU VERT-DE-MAISONS | Un report du calendrier pénalisant pour les usagers

Le 22 février dernier, le Gouvernement a rendu de nouveaux arbitrages concernant le super-métro du Grand Paris Express, qui se traduisent par un report du calendrier et une volonté de diminuer le coût de ce « chantier du siècle ». Face à cette décision regrettable, le Maire et Conseiller Départemental Olivier Capitanio a écrit dès le 1<sup>er</sup> mars au Premier Ministre Edouard Philippe, pour lui faire part de son mécontentement et pour défendre l'intérêt des Maisonnais.



Le Maire Olivier Capitanio et le Député Michel Herbillon, accompagnés de l'équipe municipale, ont visité le chantier de la future Gare du Vert-de-Maisons, le 24 mars dernier.

### Une décision prise sans concertation

Dans son courrier, le Maire Olivier Capitanio regrette la décision du Premier Ministre de « reporter de plusieurs années sans réelle concertation, la réalisation de ce mode de transport moderne et de ne pas avoir mobilisé les moyens suffisants pour tenir le calendrier initial ». Olivier Capitanio rappelle par ailleurs que « la thrombose des lignes de RER et de métro est une réalité et que le Grand Paris Express a précisément vocation à soulager efficacement et durablement les flux de voyageurs ».

### Des difficultés vécues au quotidien par les Maisonnais

En annonçant le 22 février dernier que la ligne 15 Sud, qui desservira le Val-de-Marne et la commune de Maisons-Alfort, ne serait finalement opérationnelle qu'en 2024 voire 2025, contre 2022 dans le calendrier précédent, le Premier Ministre n'a pas semblé prendre la mesure réelle d'un tel retard.

Ainsi, dans sa lettre, Olivier Capitanio a tenu à souligner que « pour beaucoup

d'habitants du Val-de-Marne et de Maisons-Alfort, ces 2-3 années supplémentaires représentent une éternité au regard des énormes difficultés vécues au quotidien dans les transports ».

### Ne pas pénaliser davantage les riverains et les usagers

Par ailleurs, dans la mesure où le Premier Ministre a affiché la volonté de réduire les coûts du projet, Olivier Capitanio lui a également demandé dans son courrier « de bien vouloir veiller à ce que ces économies ne se traduisent ni par une baisse des budgets en faveur des mesures d'accompagnement pour réduire les nuisances des chantiers, ni par une baisse de la qualité des matériaux des futures gares ».

La ville, qui regrette ces nouveaux arbitrages rendus par le Gouvernement, ne manquera pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier suivi avec vigilance par le Maire Olivier Capitanio et toute l'équipe municipale.

## | GENDARMERIE NATIONALE | Hommage au Colonel Arnaud Beltrame

Le 28 mars dernier, au sein de la Gendarmerie Nationale de Maisons-Alfort, un hommage officiel a été rendu au Colonel Arnaud Beltrame, ainsi qu'aux victimes civiles qui ont perdu la vie lors de l'attentat terroriste le 23 mars à Trèbes (Aude).

S'associant à l'hommage national rendu à Paris par le Président de la République, les gendarmes et les élus maisonnais ont tenu à saluer, au cours de cette cérémonie publique, pleine de sobriété et de dignité, à laquelle de nombreux Maisonnais se sont joints, le courage et l'abnégation de ce gendarme qui a donné sa vie pour sauver celle des otages. Un geste héroïque qui montre à quel point l'engagement des gendarmes pour assurer notre sécurité est total.

Arnaud Beltrame a été fait à titre posthume Commandeur de la Légion d'Honneur et nommé Colonel de Gendarmerie.



Un hommage officiel a été rendu au Colonel Arnaud Beltrame, en présence notamment d'Olivier Capitanio, Maire de Maisons-Alfort.

## PARCOURS CITOYEN | Apprendre à mieux vivre ensemble

Les classes de CM2 de M. Davidoff (école Paul Bert), de M<sup>me</sup> Sylvain (école Saint-Exupéry) et de M<sup>me</sup> Leparoux (école Victor Hugo) participent depuis le début de l'année scolaire au « Parcours citoyen ».

En découvrant les valeurs de citoyenneté, de solidarité, de tolérance ou encore les institutions de notre République, les enfants sont invités à débattre sur les fondements du « mieux vivre ensemble ». Les interrogations portent aussi sur la prévention, la justice, l'entraide et sur le regard porté sur la différence et le handicap.

Le Député Michel Herbillon avec les élèves de M<sup>me</sup> Sylvain et de M. Davidoff, le 23 mars dernier à l'Assemblée Nationale.



Ainsi, récemment, les enfants ont été invités par le Député, Michel Herbillon, à visiter à ses côtés l'Assemblée Nationale et à en découvrir les arcanes et le fonctionnement. Par ailleurs, les 3 classes ont également bénéficié de l'intervention de l'association Olympio sur le thème de la tolérance et visité le Commissariat de Maisons-Alfort.

## ANSES | 50 jeunes Maisonnais au Salon de l'Agriculture

Comme chaque année, l'Anses, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail, qui a son siège social à Maisons-Alfort, a convié une cinquantaine de jeunes Maisonnais des accueils de Loisirs au Salon de l'Agriculture à Paris, le 28 février dernier.

Les jeunes Maisonnais ont ainsi pu mener l'enquête en tant qu'experts sur l'espace labo de l'Anses, à travers plusieurs animations relatives à la sécurité des aliments, à la santé animale, à la santé végétale et aux micro-organismes. Puis, comme les années précédentes, les jeunes Maisonnais ont pu écouter plusieurs contes, sous l'arbre de l'Anses, mettant en avant notamment l'importance de pratiquer une activité physique pour rester en bonne santé.

Enfin, ils ont pu tester leurs connaissances en matière d'alimentation, à travers un jeu de questions/réponses : comment déchiffrer un emballage alimentaire, pourquoi respecter la date limite de consommation, quel aliment est le plus riche en vitamine C ?

Forts de ces expériences, les jeunes Maisonnais ont ensuite pu découvrir avec plaisir les animaux du Salon de l'Agriculture.



Les jeunes Maisonnais des accueils de Loisirs au Salon de l'Agriculture.

## SÉJOURS HIVER | Des jeunes Maisonnais tout sourire en Savoie

Comme chaque hiver, la Ville a organisé deux séjours de vacances, l'un à La Flclaz à destination des 6-12 ans et l'autre à Valmeinier pour les 13-17 ans. Retour en images sur ces séjours dédiés au ski et au snowboard qui ont fait le bonheur des petits et des grands !



Cours de ski à Valmeinier.



Les jeunes Maisonnais à La Flclaz.

**NOUVEAU**

## | OBJECTIF BAC | Une nouvelle initiative pour aider les lycéens

**La Ville, la Médiathèque André Malraux et l'Office Municipal de la Culture accompagnés de bénévoles se mobilisent du 9 au 23 juin pour aider les élèves de Terminale à réviser leurs épreuves du Bac.**

### Une aide gratuite et personnalisée

Du 9 au 23 juin prochain, les équipements municipaux accueilleront sur des horaires élargis les lycéens de Maisons-Alfort, afin de leur proposer gratuitement des ressources pédagogiques, du matériel et des espaces de travail, ainsi que des ateliers multimédias. Par ailleurs, pour mettre toutes les chances de leur côté, des référents seront également présents pour les conseiller et les aider dans leurs révisions.

### La Médiathèque André Malraux mobilisée

Pour la première fois, les horaires de la Médiathèque seront exceptionnellement élargis du 9 au 16 juin pour les lycéens, avec notamment plus de tables de travail, des ressources en ligne et imprimées, des ateliers multimédia mais aussi des pauses musicales. La mise à disposition de matériel supplémentaire à destination des lycéens se poursuivra même jusqu'au 23 juin.

#### Horaires élargis à la Médiathèque :

Lundi de 9h30 à 18h - Mardi et vendredi de 9h30

à 19h30 - Mercredi de 9h30 à 18h - Samedi de 9h30 à 17h

#### Ateliers multimédia :

Samedi 9 juin, mardi 12 juin  
et vendredi 15 juin à 11h

Réviser son bac sur internet ? Difficile parfois de faire le tri des contenus ! Venez explorer des sites reprenant des fiches de révision, des quizz de connaissances mais aussi des vidéos de youtubeurs et des serious games (jeu pédagogique) ! Tous les liens resteront accessibles en salle multimédia durant toute la durée de la période de révisions.

#### Siestes musicales :

Samedi 9 et mercredi 13 juin

Pour que les révisions ne deviennent pas une source de stress, la Médiathèque proposera également aux lycéens des siestes musicales et des espaces de repos dédiés, pour qu'ils puissent se détendre en musique, entre deux révisions.

### Des référents bénévoles dans les équipements de quartier

Durant tout le dispositif « Objectif Bac », des référents

La Ville de Maisons-Alfort, la Médiathèque André Malraux, l'Office Municipal de la Culture et des bénévoles se mobilisent

# Objectif Bac

**Du 9 au 23 juin 2018**

Des espaces de travail confortables, des tables et ordinateurs de bureau, le wifi gratuit, des siestes musicales, des livres de révision, des ateliers multimédia, des référents à votre écoute...  
**l'essentiel pour aider gratuitement les futurs bacheliers !**

**Rendez-vous à la Médiathèque André Malraux et dans les équipements de quartier.**



**Médiathèque André Malraux**  
Ouverture exceptionnelle le lundi et tous les matins  
Lundi de 9h30 à 18h - Mardi et vendredi de 9h30 à 19h30  
Mercredi de 9h30 à 18h - Samedi de 9h30 à 17h

**Dans les Équipements de quartier**  
Contacter l'OMC 01 41 94 12 50

OMC  
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

VILLE DE  
MAISONS-ALFORT

bénévoles seront présents dans les différents équipements de quartier de la Ville pour aider les lycéens à réviser leurs matières (sciences, lettres, histoire-géographie, langues). Par ailleurs, des espaces multimédias et des ateliers détente seront également disponibles dans les différents équipements.

Pour connaître les équipements participants au nouveau dispositif « Objectif Bac », rendez-vous sur le site Internet de la Ville : [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr) ou contactez par téléphone l'OMC au 01 41 94 12 50.

## | INFO-PARENTS | Les ludothèques s'invitent à INFO-Parents

Mardi 24 avril de 14h à 19h dans les locaux d'INFO-Parents, venez participer en famille et découvrir les jeux qui sont disponibles dans les ludothèques de l'Office Municipal de la Culture (OMC) !

> Gratuit sur inscription / Informations au 01 75 37 97 52  
INFO-Parents, 83 rue Jean Jaurès - [omc.infoparents@gmail.com](mailto:omc.infoparents@gmail.com)



## | LIGUE CONTRE LE CANCER 94 | Ateliers de soins de supports gratuits

**Dans le cadre des actions pour les malades, la Ligue contre le cancer 94 met en place différents ateliers, dédiés aux personnes atteintes de cancer (en cours de traitement) et domiciliées dans le Val-de-Marne.**

- Mieux-être : Ostéopathie, détente et relaxation, sophrologie, hypnose thérapeutique
- Accompagnement psychologique : groupe de paroles
- Activité Physique Adaptée (APA) : gym douce
- Nutrition : groupe d'échanges

- Socio-esthétique : bien-être individuel, bien-être collectif
- Réunions d'information en partenariat avec l'Assurance Maladie : droits à l'assurance maladie, retour à l'emploi

> Ligue contre le cancer 94  
1, rue de Paris (au-dessus de la Poste)  
94000 Créteil  
[cd94@ligue-cancer.net](mailto:cd94@ligue-cancer.net)  
Inscription obligatoire au 01 48 99 48 97



# PRINTEMPS DES ARTS | Coup de projecteur sur les expositions

## 44<sup>e</sup> Salon de Peinture et de Sculpture Le 7 mars dernier, le 44<sup>e</sup> Salon de Peinture et de Sculpture donnait le signal de départ de la 14<sup>e</sup> édition du Printemps des Arts.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce Salon a donné le ton à cette nouvelle édition : talent, créativité, émotion. Organisé au Théâtre Claude Debussy jusqu'au 25 mars, ce 44<sup>e</sup> Salon a conquis le public grâce à la richesse et à la diversité des œuvres présentées. En effet, pas moins de 76 artistes, dont 13 sculpteurs, ont exposé lors de ce rendez-vous inaugural.

En mettant à l'honneur le peintre et sculpteur Henry Pou, ce 44<sup>e</sup> Salon a également rendu hommage au talent et au travail d'un artiste hors-pair caractérisé par un style semi-abstrait, où l'harmonie des couleurs et les contrastes ont toute leur place. Toutes nos félicitations aux lauréats de ce Salon : Diana Kemeny (Prix de Peinture), Éric Lhomme (Prix de Sculpture) et Virginie Lecoutre (Prix de la Ville).

Le Maire Olivier Capitanio entouré notamment de l'artiste Henry Pou, des lauréats et de membres de l'équipe municipale.



## « Portraits d'ancêtres »

Organisée du 19 avril au 12 mai par l'Amicale Des Artistes Maisonnais (ADAM), à la Médiathèque André Malraux, cette exposition aura pour thème le récit familial.

« Portraits d'ancêtres » aura comme invité d'honneur le peintre Philippe Teissier. Voici comment ce dernier raconte son parcours artistique : « J'ai commencé à publier pour la presse et la publicité en 1987. Dessins d'humour, dessins politiques dans des rédactions nationales, illustrations diverses et multi-supports à mesure de la progression de l'infographie. De 2006 à 2010, j'étudie la peinture et la lithographie aux ateliers Beaux-Arts de Paris. Ce travail est le reflet de cette double identité, avec un rapport formel à l'art et au dessin contemporain et un fond qui prend ses racines dans une recherche de sens liée au dessin d'humour que je résume par : de quoi veux-je parler et quelle est la manière la plus efficace pour faire passer ce message ? C'est ce métissage, cette hybridation qui m'intéresse, brouiller les pistes et les codes visuels et emprunter à l'expression contemporaine, à l'affiche, à l'édition et à l'humour ou au non-sens pour proposer un travail plastique me permettant de raconter des histoires en une image. »

Proposant une plongée fascinante dans l'univers de Philippe Teissier, « Portraits d'ancêtres » est une exposition à ne pas manquer !



## « Portraits d'ancêtres »

Médiathèque André Malraux - 4, rue Albert Camus

Du jeudi 19 avril au samedi 12 mai - Vernissage le 2 mai à 19 h.

Visite commentée le mercredi 2 mai à 15 h.

> + d'info : [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)



Ce 44<sup>e</sup> Salon de Peinture et de Sculpture a rencontré un grand succès auprès du public.

## Le 26<sup>e</sup> Salon des Indépendants maisonnais et de la peinture chinoise Organisée du 4 au 27 mai par l'Université Inter-Ages (UIA), au Théâtre Claude Debussy, cette exposition mettra à l'honneur les figures et les portraits.

À l'occasion de ce 26<sup>e</sup> Salon, le comité UIA de Maisons-Alfort proposera au public une exposition mettant en lumière les artistes indépendants, c'est-à-dire qui travaillent seuls et ne suivant pas de cours. Par ailleurs un ensemble de panneaux sera réservé aux œuvres issues des cours de peinture et de calligraphie chinoise de l'UIA. Cette année, le Salon des Indépendants maisonnais et de la peinture chinoise aura comme invité d'honneur Michel Radigué, qui décrit son travail ainsi : « *Je souhaitais dessiner d'après un « modèle vivant».* Longtemps j'ai cherché, sans succès, un lieu où je pourrais pratiquer cette activité.



*Un jour, j'ai poussé la porte de la « 4A » (Association Amicale des Artistes d'Alfortville) et tout s'est arrangé. Du dessin, je suis arrivé au modelage et du papier à la terre. Le sculpteur Bourdelle disait : « Le dessin est la clef de la sculpture ». À présent je continue le dessin et le modelage en espérant arriver à plus d'expression, de mouvement et de force. Encore de la patience et surtout du travail.*

En utilisant la terre cuite pour ses sculptures et le crayon, la sanguine et le fusain pour ses dessins, Michel Radigué est un artiste aux œuvres polymorphes, à découvrir sans tarder !

### « Figures et portraits »

Théâtre Claude Debussy - 118 avenue du Général de Gaulle  
Du vendredi 4 au dimanche 27 mai - Vernissage le lundi 14 mai à 19 h

> + d'info : [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)

## « Artistes en herbe »

Organisée jusqu'au 9 mai par l'Office Municipal de la Culture (OMC) à la Maison Pour Tous Pompidou, cette exposition met à l'honneur les enfants et les adolescents.



La petite galerie des Artistes en herbe lors de la dernière édition en 2016.

Les vocations artistiques peuvent se révéler tôt. C'est la raison pour laquelle l'OMC et la Ville de Maisons-Alfort ont souhaité depuis l'année dernière proposer une exposition dédiée aux enfants et aux jeunes adolescents. Vous pourrez ainsi découvrir les œuvres réalisées par les plus jeunes Maisonnais, œuvres réalisées à la maison, au sein de leur établissement scolaire ou dans un atelier, seul ou en groupe.

Et n'hésitez pas à encourager nos talents naissants lors d'un pot amical le 11 avril à 16 h !

### « Artistes en herbe »

Jusqu'au mercredi 9 mai - Maison Pour Tous Pompidou  
12, rue Georges Gaumé - Pot amical le mercredi 11 avril à 16 h

> + d'info : [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)

## l'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE | Animal en Monument

La deuxième édition de l'exposition de sculptures animalières aura lieu du 28 avril au 24 juin prochain, dans la cour d'honneur de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA).

Organisée par l'Association des Anciens Elèves et des Amis de l'École d'Alfort, en partenariat avec l'ENVA et le Salon national des artistes animaliers de Bry-sur-Marne, cette exposition mettra à l'honneur dix-sept artistes sélectionnés par un jury. Les styles et les matériaux utilisés seront propres à l'imaginaire de chacun. Vingt-cinq œuvres (chevaux, éléphants, vaches, singes...) composeront un bestiaire d'une surprenante variété, qui viendra ainsi animer la cour d'honneur, mettant en résonance art animalier et art vétérinaire.

### Animal en monument

Du samedi 28 avril au dimanche 24 juin - Cour d'honneur de l'ENVA  
7, avenue du Général de Gaulle - Entrée libre et gratuite

> + d'info : [www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

L'exposition Animal en monument a connu un grand succès lors de sa 1<sup>ère</sup> édition en 2016.



# SAISON CULTURELLE | Les Théâtres de la Ville

## CinéNECC : il y a 50 ans... Mai 68

Le CinéNECC du mois de mai s'associe aux nombreux médias, magazines, colloques et expositions qui vont célébrer l'anniversaire des 50 ans de Mai 68.

Si le mouvement de protestation de Mai 68 a marqué les esprits et bouleversé les mentalités, il a également changé la façon de faire du cinéma, la manière de tourner, de montrer, de mettre en scène. C'est par ce dernier biais que nous vous proposons ce regard sur Mai 68 avec une sélection de 10 films, tous salués par la critique et qui ont connu de grands succès publics.

Ni « célébration », ni « commémoration », ce CinéNECC se place sous l'angle artistique et documentaire. Gageons que la programmation suscitera des échanges entre les générations et éclairera les plus jeunes sur cette période de l'histoire contemporaine qui s'est déroulée aux quatre coins de la planète.

> Du 4 au 8 mai

Au Nouvel Espace Culturel Charentonneau

## David Krakauer

### Jazz - Krakauer's ancestral groove

David Krakauer ou le mariage euphorisant de la tradition et des nouvelles influences : clarinettiste virtuose, complice des plus fameux orchestres et acclamé à travers le monde, il est l'une des figures emblématiques de la nouvelle musique klezmer dans la mouvance new-yorkaise ; il vivifie cette tradition d'Europe centrale propre à la culture yiddish en la métissant avec brio, tout en cultivant l'euphorisante verve lyrique de la « jewish soul ». Conteur loquace qui aime raconter ses sources

d'inspiration, maître de l'improvisation, il fait de chaque concert un moment unique où tout est énergie, groove et folie douce.

> Jeudi 17 mai à 20h45

Théâtre Claude Debussy

**cinénecc**  
Festival de cinéma | www.theatredemaions-alfort.org

**IL Y A 50 ANS MAI 68** | DU 4 AU 8 MAI 2018

<b>VEN 4</b>	18h30 21h15	<b>MILOU EN MAI</b> Réal. Louis Malle (1990) <b>APRÈS MAI</b> Réal. Olivier Assayas (2012)
<b>SAM 5</b>	17h 20h45	<b>NÉS EN 68</b> Réal. Olivier Ducastel, Jacques Martineau (2008) <b>INNOCENTS-THE DREAMERS</b> Réal. Bernardo Bertolucci (2003)
<b>DIM 6</b>	15h15 17h30	<b>COUSIN COUSINE</b> Réal. Jean-Charles Tacchella (1975) <b>HAIR</b> Réal. Milos Forman (1979)
<b>LUN 7</b>	18h30 20h45	<b>LA CHINOISE</b> Réal. Jean-Luc Godard (1967) <b>LE REDOUTABLE</b> Réal. Michel Hazanavicius (2017)
<b>MAR 8</b>	15h 17h30	<b>MOURIR A TRENTE ANS</b> Réal. Romain Goupil (1982) <b>LA BELLE SAISON</b> Réal. Catherine Corsini (2015)

LES THÉÂTRES DE MAISONS-ALFORT  
GENÈVE METZ

TARIFS : SCJ 40 | SCJ PASS CINÉNECC : 27€  
BAR - RESTAURATION LÉGÈRE



## | CONSERVATOIRE |

### Deux concerts de haute volée

Récemment, les élèves du Conservatoire municipal Henri Dutilleux ont participé à deux concerts de prestige. D'abord, à l'occasion de la deuxième édition du Concert de Printemps, puis dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition de Mars en jazz.



Le Concert de Printemps 2018 a eu lieu le 11 mars dernier au NECC.

### Un Concert de Printemps de toute beauté

Fort du succès de la 1<sup>re</sup> édition organisée l'année dernière, le Concert de Printemps 2018 a eu lieu le 11 mars dernier au NECC. Les orchestres à vents du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle du Conservatoire dirigés par Dominique Peyre se sont illustrés autour d'un programme actuel mettant à l'honneur les chansons d'interprètes et de compositeurs français comme Edith Piaf ou Serge Gainsbourg. Les interventions, en tant que solistes de Maxime Aoust à l'accordéon, Emma Passin à la flûte et Roxane Chevalier à la trompette étaient toutes d'une grande beauté.

Puis, l'orchestre de l'Harmonie Municipale, dirigé par Christian Gondot, a assuré la deuxième partie dans la continuité de la thématique choisie, avec des œuvres de Michel Delpech, Joe Dassin, Eddy Mitchell. Pour finir, un « *Hommage à Johnny* » arrangé par Christian Gondot et avec la participation des élèves du Conservatoire, a été proposé au public. Grand moment d'émotion pour les « fans » de ce chanteur qui vient de nous quitter. Les Maisonnais, venus nombreux, ont encouragé et applaudi avec enthousiasme le travail des enfants qui répètent chaque semaine au Conservatoire. Animé par Madame Pura Penichet-Jamet, Directrice du Conservatoire et par Monsieur Gilbert Visse, présentateur du programme de l'Harmonie Municipale, ce concert a été un grand moment de musique et de partage.

### Un Concert avec Éric Plandé

La 9<sup>e</sup> édition de « *Mars en jazz* » vient de se terminer. Cette année, le programme de l'évènement avait été enrichi par de nouvelles animations comme l'atelier multimédia proposé par la Médiathèque André Malraux.

Côté musique, le programme mettait à l'honneur les compositions de la célèbre musicienne de jazz Carla Bley. Et c'est notamment le saxophoniste Éric Plandé qui a assuré le spectacle, d'abord le 20 mars dernier, avec les élèves d'Olivier Sauvan des ateliers de jazz du Conservatoire, puis avec son propre groupe « *Kundalini trio* », le 24 mars. Deux concerts proposés à la Médiathèque André Malraux qui ont été particulièrement appréciés par des publics aussi passionnés qu'attentifs à cette musique pleine de couleurs et de modernité.



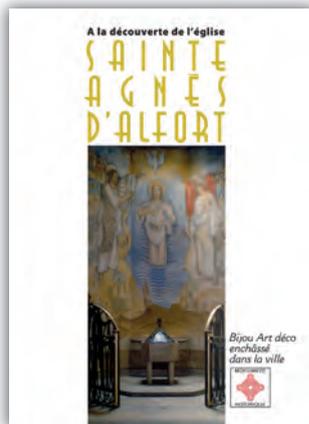
Éric Plandé (à g.) avec les élèves d'Olivier Sauvan du Conservatoire.

## | LITTÉRATURE |

### Les Maisonnais prennent la plume

#### « À la découverte de l'église Sainte-Agnès d'Alfort » de Claude Goure

Joyau de l'art des années 30, l'église Sainte-Agnès d'Alfort a désormais son livre. Grâce au travail de l'Association des Amis de Saint-Agnès d'Alfort (A.A.S.A.A.), Claude Goure, ancien directeur et rédacteur en chef du magazine Panorama, nous propose un livre fascinant sur l'histoire de cette église : depuis sa première pierre en 1932, à son classement comme monument historique en 1984, en passant par son inauguration en 1933, c'est toute l'histoire de l'église qui est contée au lecteur et confiée à la mémoire des hommes. Pour acquérir ce livre il suffit de s'adresser à Philippe Maillard, Président de l'A.A.S.A.A. : 9 avenue du Général Leclerc, par courrier postal ou par mail (aasaa.com@neuf.fr). Par ailleurs, à compter du 20 mai prochain, ce livre sera également disponible au point librairie de l'Hôtel-Restaurant du Petit Caporal (18, avenue du Général de Gaulle).



#### « L'enfant de Belinae » de Noémie Clément (Véronne Éditions)

Héloïse, une personne bienveillante, pleine d'humour, et consciente des enjeux écologiques, va vous transporter dans un monde où la folie des Hommes menace la planète. L'enfant de Belinae va explorer les mystères de la vie et vivre une aventure sans pareille car quand la Terre devient malade, tout peut arriver. Découvrez un roman haletant écrit par une Maisonnaise qui laisse place à l'amour et au hasard !





## | BUDGET 2018 | Une gestion saine sans augmentation d'impôts

Dans un contexte contraint, marqué par la volonté du Gouvernement d'encadrer étroitement les dépenses publiques locales (+ 1,2 % par an) et par la suppression progressive de la taxe d'habitation sur 3 ans (2018-2020), le Conseil Municipal réuni le 15 mars dernier a adopté le premier budget présenté par le Maire Olivier Capitanio. Ce budget vient confirmer la gestion saine de l'équipe municipale au service de tous les Maisonnais et sans augmentation d'impôts.

Le budget 2018 s'inscrit dans la continuité de la politique financière saine menée de longue date par la Ville. Il permet de maintenir un effort d'investissement important de près de 11 millions d'euros pour 2018 sans aucune augmentation des taux des impôts communaux (taxe d'habitation, taxes foncières bâtie et non-bâtie et taxe d'enlèvement des ordures ménagères), tout en poursuivant la baisse de l'endettement communal (- 42 % en 13 ans). Et ce, même si Maisons-Alfort est déjà la commune de plus de 50 000 habitants la moins endettée du Val-de-Marne en € par habitant avec 615 € au 31 décembre 2017.

Cette bonne gestion financière est d'autant plus remarquable que notre Ville a perdu près de 8 millions d'euros de ressources suite aux décisions prises par les Gouvernements successifs sur la période 2012-2017.

Tout en maintenant une gestion maîtrisée de ses dépenses de fonctionnement, la Ville continuera en 2018 à offrir la même qualité de services publics à tous les Maisonnais. Ainsi, toutes les actions de solidarité mises en place par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en faveur des personnes âgées, défavorisées ou fragiles, comme en direction des enfants et des jeunes Maisonnais de 3 ans à 25 ans, seront poursuivies voire renforcées en 2018.

Malgré la réduction de ses moyens financiers, la Ville a souhaité maintenir un effort d'investissement dynamique en faveur des Maisonnais, avec la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement inscrits au programme municipal 2014-2020. Cette année, les projets les plus emblématiques seront la construction d'un nouveau gymnase aux Juilliottes (2,5 millions d'euros), la mise en place de 7 stations Vélib' comprenant les nouveaux vélos à assistance électrique, ainsi que le réaménagement complet de la place de la gare du Centre-ville pour 1 million d'euros. Ce dernier projet venant parachever la rénovation des bâtiments de la gare elle-même réalisée par la SNCF.

### Les orientations budgétaires 2018

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements inscrits au programme de mandat de la majorité municipale pour 2014-2020 et très largement approuvé dès le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales de mars 2014 par 74 % des Maisonnais,
- Continuer à promouvoir un cadre de vie attractif et de qualité pour tous les Maisonnais afin de renforcer le « *bien vivre* » ensemble,
- Assurer le maintien des services et des équipements de qualité à travers l'entretien renforcé de plus de 100 équipements publics communaux présents dans tous les quartiers,
- Poursuivre la bonne gestion des finances communales en limitant strictement la progression de nos dépenses courantes (hors charges de personnel) à + 0,4 %, tout en réduisant le recours à l'emprunt afin de poursuivre la réduction de la dette communale en 2018,
- Maintenir les actions de solidarité en faveur des Maisonnais les plus modestes en reconduisant les crédits affectés à l'action sociale et les moyens matériels attribués aux 25 écoles communales tout en augmentant la dotation pédagogique par élève de + 2 % en 2018 (55,30 € en maternelle et 56,20 € en élémentaire en 2017).

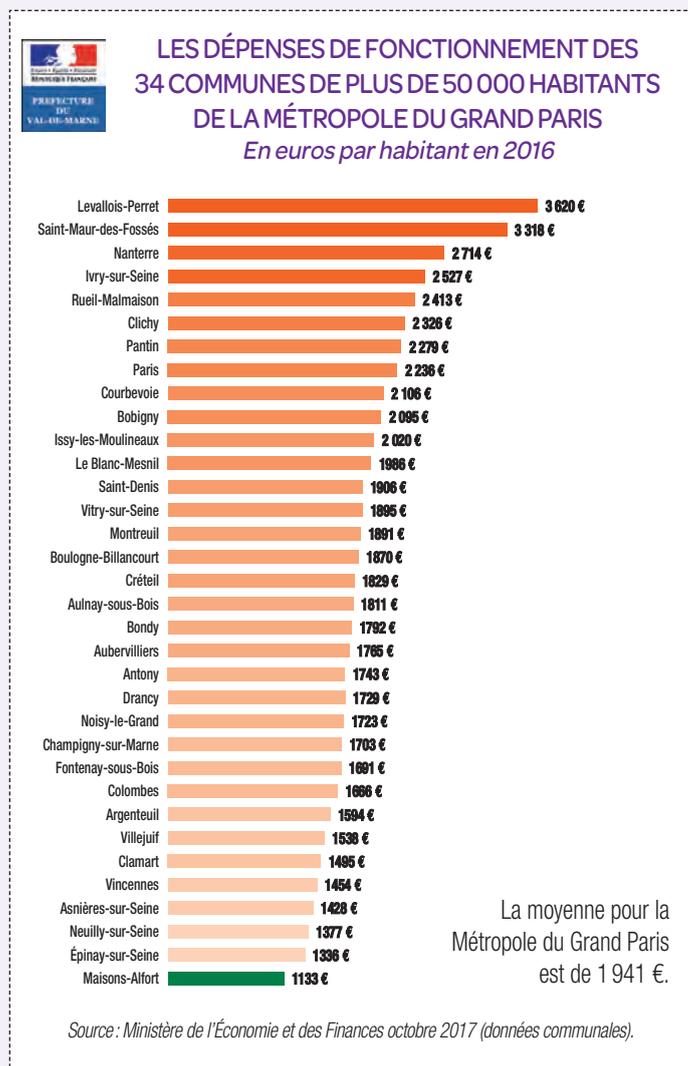
## > Une gestion saine et équilibrée

De longue date, la gestion budgétaire de la Ville se caractérise par des dépenses de fonctionnement maîtrisées et limitées, un endettement faible et des impôts modérés sur les familles au regard des communes comparables. Ainsi, la comparaison en 2016 avec les 33 autres communes de plus de 50 000 habitants de la Métropole du Grand Paris, démontre l'exemplarité de la bonne gestion communale.

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et limitées

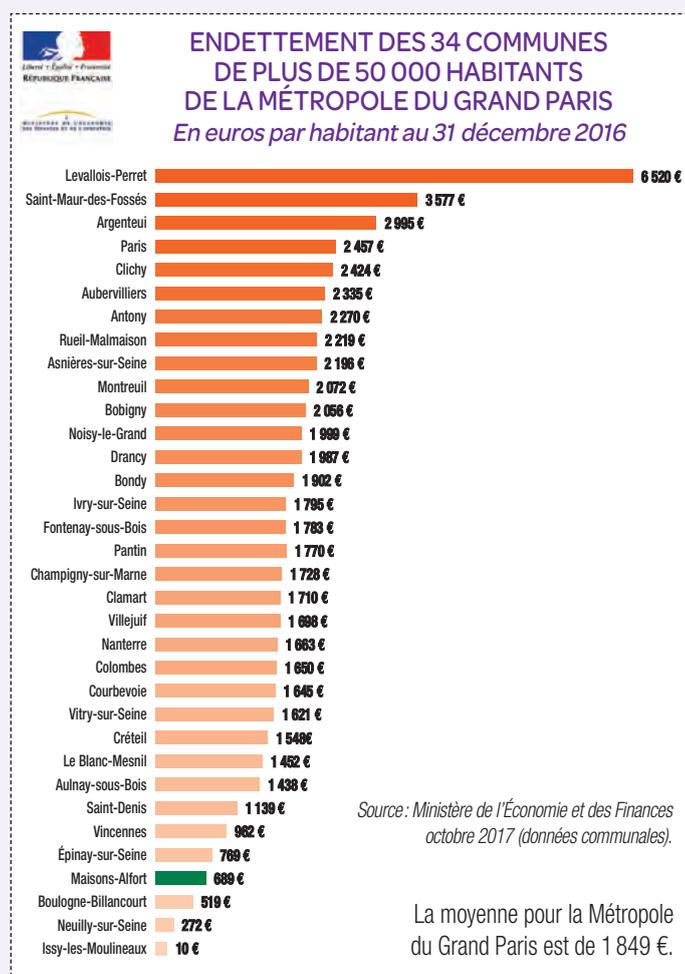
Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses de personnel, de communication, de fluides des bâtiments (eau, électricité et chauffage), d'assemblée locale (indemnités des élus), d'entretien des bâtiments, des véhicules municipaux, ainsi que les intérêts financiers des emprunts. Elles mesurent en quelque sorte le « train de vie » de la commune.

Maisons-Alfort est la commune dont le niveau des dépenses de fonctionnement en € par habitant est le moins élevé pour les 34 communes de plus de 50 000 habitants de la MGP en 2016 à hauteur de 1 133 € par habitant, soit un écart de plus de 70 % par rapport à la moyenne des communes comparables de la Métropole du Grand Paris (1 941 € par habitant).



### Un endettement faible et en diminution constante depuis 2005

Maisons-Alfort reste une ville faiblement endettée en € par habitant, malgré un programme d'investissement dynamique qui a représenté un montant total de 50 millions d'euros de dépenses d'équipement en 4 ans depuis mars 2014. Ainsi, au 31 décembre 2016 (dernière année connue), Maisons-Alfort était l'une des communes de plus de 50 000 habitants de la Métropole du Grand Paris les moins endettées en € par habitant et la moins endettée pour le Département du Val-de-Marne (9 communes).

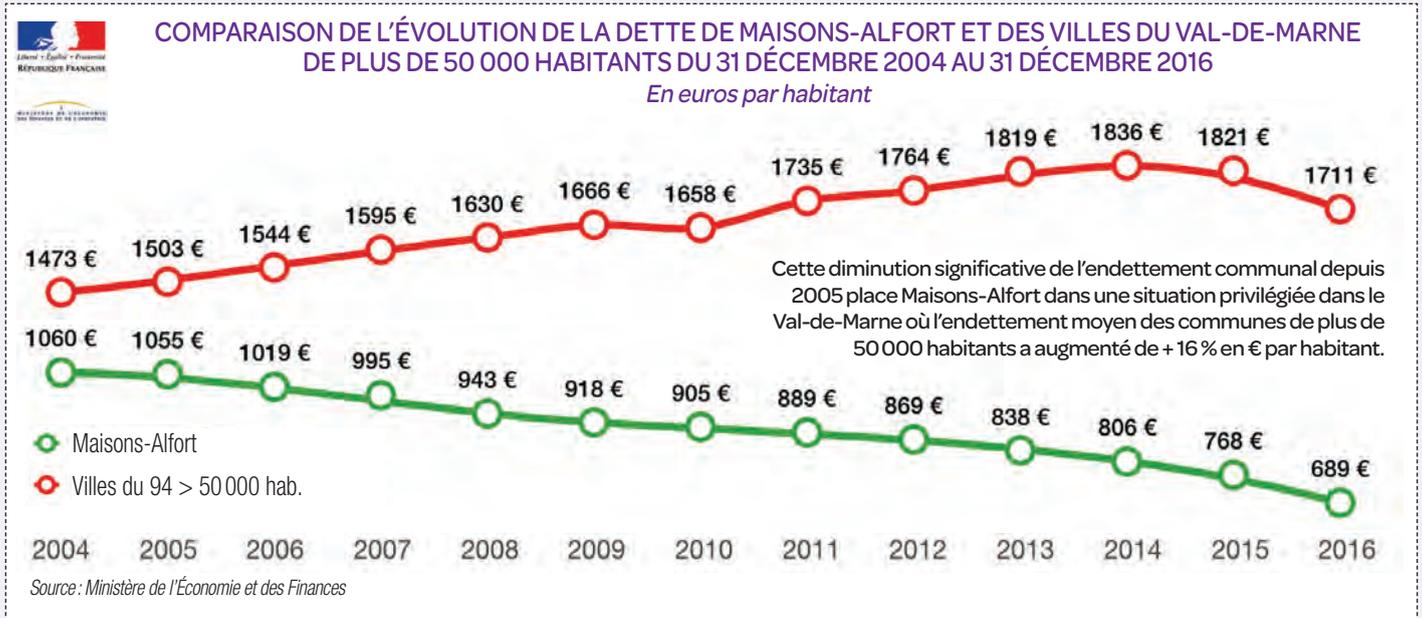


# - 42 % d'endettement en 13 ans

L'endettement communal en € par habitant a diminué de 42 % en 13 ans entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2017. L'encours de dette communale est ainsi égal à 33,9 millions d'€ en décembre 2017 contre 55 millions d'euros en décembre 2004, soit un désendettement global de 21 millions d'euros.

L'encours de dette a baissé de plus de 10 % en 2017. Notre niveau d'endettement est inférieur de près de 3 fois à la moyenne des communes de plus de 50 000 habitants de la MGP au 31 décembre 2016 : 689 € par habitant pour Maisons-Alfort contre 1 849 € par habitant en moyenne.

Cette volonté forte de réduire l'endettement communal permet à notre Ville d'avoir des impôts locaux modérés, tout en évitant de faire de la dette communale une charge pour nos enfants et les générations futures.



## 0% d'augmentation des taux d'impôts communaux en 2018

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la diminution de l'endettement permettent à notre Ville de modérer la fiscalité communale sur les familles à travers la taxe d'habitation, la taxe foncière bâtie et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont les taux n'augmenteront pas en 2018.

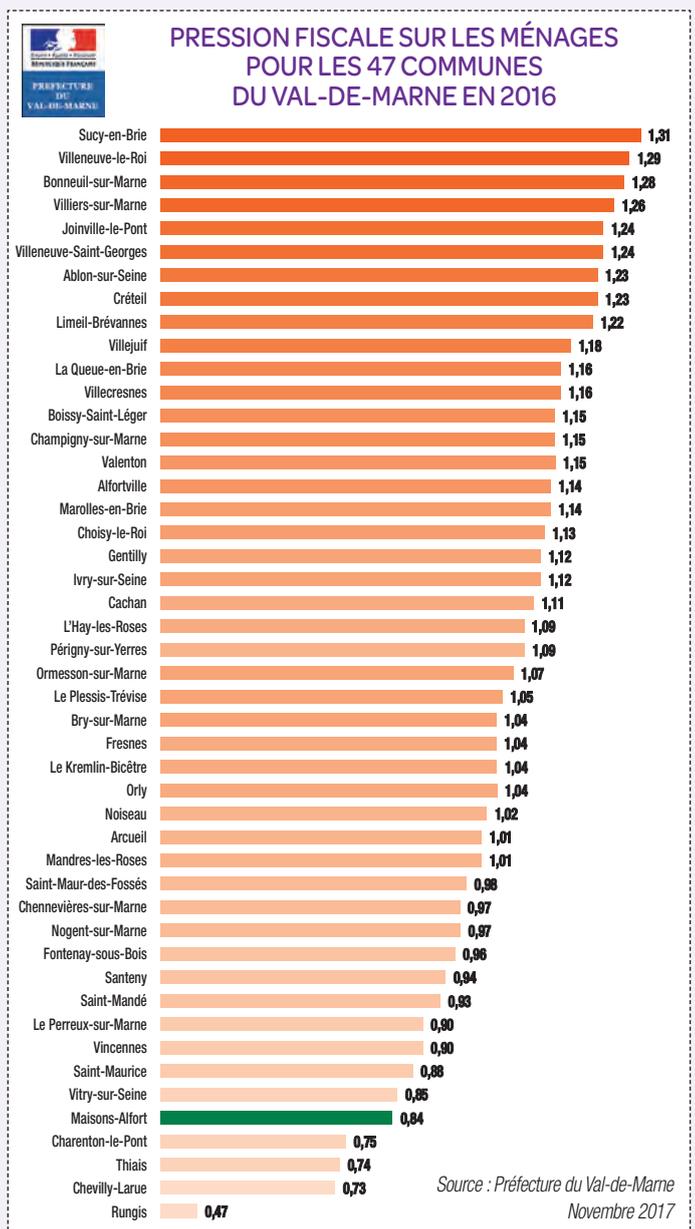
### Une fiscalité communale modérée sur les familles

Maisons-Alfort continue d'être une ville où les taux d'imposition resteront en 2018 inférieurs aux moyennes départementale et nationale. Les taux d'imposition taxe par taxe ainsi seront égaux en 2018 à :

Taux communaux (en %)	Maisons-Alfort (2018)	Moyenne nationale (2016)	Moyenne départementale (2017)
Taxe d'habitation	22,09	24,38	24,32
Taxe foncière bâtie	13,77	20,85	21,14

Grâce à la limitation des taux d'imposition votés par le Conseil Municipal, la Ville exerce une pression fiscale sur les familles (0,84) moins forte que la moyenne nationale (1,17) des villes de même taille démographique (communes de 50 000 à 100 000 habitants) (Source Dotation Globale de Fonctionnement 2017).

La pression fiscale donne la mesure de l'effort pesant sur les familles au titre des impôts directs locaux payés à la commune (taxe d'habitation, taxes foncières bâtie et non-bâtie, taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Dans le Val-de-Marne, comme le montre le graphique ci-contre, seules 4 communes sur 47 ont une pression fiscale sur les familles moins élevée que Maisons-Alfort, qui est celle de plus de 50 000 habitants du Département avec l'effort fiscal le moins élevé.





## 0 % d'augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2018

Le taux de la TEOM restera fixé en 2018 à 5,93 %, sans augmentation depuis 2010. La TEOM est une taxe facultative qui finance le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Dans l'attente de la mise en place d'une TEOM intercommunale au niveau du Territoire ParisEstMarne&Bois en 2021, les communes restent compétentes pour voter le niveau de ce taux d'imposition qui était en 2017 à Maisons-Alfort inférieur de 13 % à la moyenne des 13 villes de notre territoire (6,85 %).



## 0 % d'augmentation de la redevance communale d'assainissement en 2018

Même si, depuis 2016, les tarifs applicables pour les redevances d'assainissement (qui viennent s'ajouter au prix de vente de l'eau par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France et son exploitant VEOLIA), sont fixés par le Conseil de Territoire et non plus par le Conseil Municipal, ils restent toujours différenciés par commune.

Ainsi, à Maisons-Alfort, ce tarif restera fixé à 0,0859 € par m<sup>3</sup> d'eau, sans augmentation depuis 2011, ce qui constitue le niveau communal le moins élevé des 13 villes du territoire (moyenne de 0,32 € par m<sup>3</sup> en 2017).

Cette modération du tarif de la redevance communale d'assainissement permet à notre ville d'avoir le prix de l'eau au m<sup>3</sup> le moins élevé de toutes les communes du Val-de-Marne membres du SEDIF (31 villes) au 1<sup>er</sup> octobre 2017 avec un prix de 4,1146 € TTC par m<sup>3</sup> d'eau froide.

## > Des services de qualité pour tous les Maisonnais

En 2018, la Ville poursuivra ses actions dans ses différents domaines d'intervention en faveur de tous les Maisonnais.

### Poursuivre la solidarité en faveur des personnes âgées ou défavorisées

#### Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et favoriser leur autonomie individuelle

Cette politique de solidarité envers les Maisonnais de plus de 65 ans repose notamment sur les dispositifs municipaux suivants :

- **les actions destinées à favoriser leur maintien à domicile par le Service Municipal d'Aide à Domicile (aides ménagères et portage des repas à domicile).** En 2017, ce service a concerné 472 bénéficiaires au titre de l'aide ménagère à domicile et 169 bénéficiaires au titre du portage de repas à

domicile, pour un total d'environ 31 700 repas livrés tout au long de l'année 2017, pour un montant de dépenses évaluées à 2 millions d'euros en 2018.

- **la mise en place de la téléalarme pour les personnes âgées ou à mobilité réduite qui souhaitent être reliées depuis leur domicile à un centre d'appel fonctionnant 24 h/24 h et qui traite les urgences.** Ce service concernait 337 bénéficiaires au 31 décembre 2016 grâce à la convention mise en place entre le Conseil Départemental du Val-de-Marne et le CCAS de Maisons-Alfort.

- **les séjours de vacances proposés aux Maisonnais de plus de 65 ans et qui comprennent, également, depuis 2009, en complément des séjours organisés à l'étranger, un séjour en France réservé aux seniors maisonnais de plus de 60 ans non imposables sur le revenu.** En 2017, deux destinations à l'étranger (Pays Baltes et Malte) et un séjour en France (Morzine), en collaboration avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV),



Séjour aux Pays Baltes organisé en mai 2017 par le CCAS.

ont été organisés. Au total, sur les 4 voyages organisés (deux séjours ont eu lieu aux Pays Baltes) par le CCAS en 2017, ce sont 162 seniors maisonnaires dont 30 seniors non imposables sur le revenu pour le séjour organisé en France qui ont pu bénéficier de ces 4 voyages.

■ **l'organisation d'une très large palette d'activités de loisirs proposée à tous les retraités maisonnaires** dont l'animation est assurée dans les différents quartiers par les **5 espaces loisirs seniors** (Charentonneau, Centre-Ville, Juillottes, Liberté, Planètes) mais aussi l'animation par l'OMC du service **INFO-Séniors** pour un montant de dépenses **évalué à 225 000 € en 2018**.

■ **l'organisation des repas de printemps et des goûters de Noël au Moulin Brûlé** auxquels sont invités autour d'un spectacle de qualité tous les Maisonnaires âgés de plus de 65 ans, et qui concernent à chaque édition plus de 2 000 retraités maisonnaires.

## Lutter contre l'exclusion des personnes les plus démunies ou en situation précaire

La Ville intervient auprès des personnes ou des familles les plus modestes, par l'intermédiaire du CCAS ou directement sur le budget communal, pour :

■ **la fourniture de repas gratuits, la délivrance de bons alimentaires pour les personnes les plus en difficulté, les secours d'urgence et les aides financières attribués toute l'année par le CCAS** aux Maisonnaires les plus démunis pour un montant d'environ 125 000 € en 2017.

■ **le fonds d'aide à l'énergie** mis en place en partenariat avec le Syndicat d'électricité SIPPAREC qui intervient en complément du dispositif mis en œuvre par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, **pour aider financièrement les familles les plus défavorisées à payer leurs factures d'électricité et de gaz** représentant un **total d'aides versées de 40 000 € en 2017 par le CCAS pour 308 familles maisonnaires**.

■ **la participation active de la Ville au financement du Fonds de Solidarité Habitat (FSH) mis en place au plan départemental par le Conseil Départemental du Val-de-Marne pour 8 300 € en 2017** qui a permis le financement de mesures d'accompagnement au logement (accès et maintien) pour 36 familles maisonnaires (25 pour l'accès au logement et 11 pour le maintien dans le logement) soit un total d'aides versées de 36 700 €. Le FSH a également permis de financer pour les familles maisonnaires les plus démunies des impayés d'énergie (électricité et gaz) et d'eau pour un montant de 32 000 € en 2017 (291 aides accordées).

■ l'aide financière et logistique apportée par la Ville et le CCAS aux Restaurants du Cœur (19 000 €) et aux différentes associations sociales et caritatives subventionnées pour un total de 195 000 € en 2017.

■ **la délivrance de repas gratuits ou à un tarif inférieur ou égal à 3,17 € pour les personnes ou les familles en situation excessivement précaire** pour un total d'environ 40 000 repas pour l'année 2017 (206 familles).

Pour continuer de mener à bien toutes ces actions en 2018, la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS sera maintenue à 300 000 €.

Goûter de Noël organisé en décembre dernier au Moulin Brûlé.





Chaque année, 26 classes de découvertes sont organisées pour les élèves des écoles élémentaires.

## Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes Maisonnais

### Contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves de 3 à 18 ans

■ **par la revalorisation de + 2 % de la dotation scolaire annuelle par élève des crédits de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires communales** qui accueillent chaque jour 4500 élèves pour l'année scolaire 2017-2018 : 56,40 € en maternelle et 57,30 € en élémentaire pour l'année 2018, mais aussi **par l'attribution d'un crédit supplémentaire par élève** de 5,10 € également revalorisé de + 2 % aux 4 écoles communales situées en **Réseau d'Éducation Prioritaire (REP)**. Ainsi, c'est un montant total de 265 000 € qui sera consacré en 2018 à ces deux actions.

■ **par l'organisation comme les années précédentes de 26 classes de découvertes en 2018** (écoles élémentaires). En 2017, 647 enfants ont, ainsi, pu partir en classe de découvertes grâce à l'action mise en œuvre par la Ville en partenariat avec l'Éducation Nationale. Le budget annuel alloué pour ces classes d'environnement est de 470 000 € pour 2018.

■ **par l'offre de séjours de loisirs proposés pendant les vacances scolaires** (hiver, printemps et été) à tous les jeunes maisonnais de 6 ans à 17 ans (7 séjours prévus en 2018). En 2017, 121 jeunes maisonnais de 6 à 17 ans ont pu profiter des séjours de vacances proposés par la Ville.

■ **par la poursuite des mini-séjours en camping durant l'été** pour les enfants en maternelle (grande section) et en élémentaire dans un centre équestre. En 2017, 22 mini-séjours ont été organisés pour un total de 343 enfants (147 en maternelle et 196 en élémentaire).

■ **par le renforcement des moyens attribués pour les accueils de loisirs sans hébergement le mercredi après-midi (avec restauration du midi) et pendant les vacances scolaires** dans les différents accueils de loisirs maternels et élémentaires **et les accueils pré-scolaires et post-scolaires** sur la semaine scolaire pour un budget prévisionnel (personnel d'encadrement compris) de 3,4 millions d'euros en 2018.

## Nouveau

À partir de la rentrée de septembre 2018, l'accueil pour les enfants des accueils de loisirs élémentaires sera prolongé de 18 h à 18 h 30 pour les mercredis scolaires après-midis et les vacances scolaires à l'identique des accueils de loisirs maternels.

■ **par le soutien scolaire et la lutte contre l'exclusion scolaire** à travers le financement de l'association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) en direction des élèves maisonnais inscrits dans les établissements situés en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) ou en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) (30 élèves maisonnais sur l'année scolaire 2016-2017 de la maternelle au collège).



La Ville a investi, depuis 2017, 410 000 € pour le déploiement du numérique dans les écoles élémentaires communales

■ par les activités proposées par l'OMC, dans le cadre des Maisons Pour Tous et des Centres Socio-Culturels implantés dans les différents quartiers de la ville, qui complètent ce dispositif de lutte contre l'exclusion scolaire en proposant à tous les enfants maisonnaïss du CP à la 6<sup>e</sup> un accompagnement personnalisé.

■ par la fourniture de repas gratuits ou à demi-tarif pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires issus de familles particulièrement défavorisées accueillis dans les restaurants scolaires pour environ 14 500 repas pour l'année scolaire 2016-2017.

■ par le financement d'une classe à horaires aménagés (CHAM) musicale à dominante vocale pour 4 années scolaires depuis la rentrée de septembre 2016 au collège Jules Ferry pour un coût total de 21 600 €.

■ par la poursuite des projets « citoyens » et « éco-citoyens » en direction des écoles élémentaires et organisés avec le concours de l'inspection académique pour l'année scolaire 2017-2018, ainsi que plusieurs projets à destinations des scolaires (permis piéton pour les CE2, ateliers d'éducation nutritionnelle pour les CE2, prévention routière pour les CP/CE1/CM2 et formation aux premiers secours pour les CM1/CM2). Tous ces projets thématiques concernent environ 1 500 enfants des écoles élémentaires et participent pleinement à l'épanouissement personnel de chaque enfant.

Ces services intègrent également depuis mai 2016 la Ferme de Maisons-Alfort, située dans le parc du Château de Réghat et ouverte au public, ainsi qu'aux écoles maisonnaïss dans le cadre de projets pédagogiques proposés en collaboration avec l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort et qui a déjà accueilli près de 18 000 visiteurs (scolaires et extrascolaires). Sont aussi à prendre en compte les nouveaux moyens informatiques (école numérique) déployés depuis la rentrée scolaire de septembre 2017 sur les 11 écoles élémentaires concernées par toutes les classes de cycle 3 (38 classes de CM1/CM2), soit un investissement communal de 410 000 €.

**Le montant total des dépenses affectées au fonctionnement (personnels compris) du secteur scolaire (25 écoles maternelles et élémentaires, restauration scolaire, sport scolaire) et péri-scolaire (accueils de loisirs,**



La Ferme de Maisons-Alfort a pour objectif de sensibiliser les jeunes Maisonnais à un univers rural et à une meilleure connaissance de la nature et des animaux.

**animations sportives et séjours de vacances) sera égal à 15,9 millions d'euros en 2018.**

## Le sport gratuit pour tous les jeunes de 3 ans à 25 ans toute l'année

La Ville poursuivra en 2018 sa politique sportive active permettant aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans de s'exercer à la pratique de nombreuses disciplines encadrées par des moniteurs sportifs diplômés d'État sur le temps scolaire et en dehors. Toutes ces actions sont entièrement gratuites pour les familles maisonnaïss et concernent :

- le « **Bébé Gym** » à destination des enfants de 3 à 6 ans des écoles maternelles,
- les « **Contrats Bleus** » à destination des enfants de 6 à 11 ans des écoles élémentaires,
- le « **Sport Cité** » à destination des collégiens et des lycéens de 12 à 18 ans,
- le « **Sports Loisirs Jeunes** » à destination des jeunes Maisonnais de 16 à 25 ans,
- le « **Sports Loisirs Quartiers** » à destination des jeunes Maisonnais de 6 à 18 ans pendant les vacances scolaires (hiver, printemps et toussaint),



La Fête des Contrats Bleus réunit chaque année plus de 500 enfants au Palais des Sports.

- l'« **Été chaud** » à destination des jeunes Maisonnais de 6 à 18 ans en juillet et en août,
- le « **Sport à l'École** » organisé dans chaque école élémentaire de la ville (CP au CM2) pour les enfants de 6 à 11 ans,
- l'**enseignement de la natation** pour les élèves des écoles élémentaires (6 à 11 ans) de la ville tout au long de l'année scolaire au centre aquatique Arthur Hévette, réouvert depuis août 2017 et complètement rénové après l'incendie survenu en septembre 2016,
- l'**aménagement du temps de l'enfant** qui permet aux enfants des écoles élémentaires (6 à 11 ans) de bénéficier d'ateliers sportifs pendant l'année scolaire sur la pause méridienne.

**Soit un total de plus de 9500 enfants et jeunes maisonnais âgés de 3 ans à 25 ans bénéficiaires de ces différentes activités sportives gratuites en 2017. L'ensemble des actions réalisées au titre du « sport pour tous » (sport scolaire et animations sportives de quartier) représente un montant de 1,28 millions d'euros en 2018.**

## Conforter l'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans

La Ville continuera en 2018 à accorder un effort tout particulier pour les équipements de la petite enfance (crèches et haltes-garderies) existants à Maisons-Alfort.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, notre Ville dispose d'une capacité d'accueil de 9 crèches et haltes-garderies municipales à raison de 3 crèches collectives municipales, 1 crèche familiale municipale à la Maison de l'Enfant et 5 haltes-garderies municipales. Ces structures d'accueil sont complétées par la ludothèque de la Maison de l'Enfant, 2 lieux d'accueil Enfants-Parents et 1 Relais Assistantes Maternelles, soit **un total de 18 lieux d'accueil dédiés à la petite enfance sur toute la commune** en intégrant les 5 crèches collectives départementales.

Le taux d'équipement de notre Ville est ainsi de 527 places d'accueil en crèches collectives et familiales (municipales et départementales) et de 78 places en haltes-garderies.

Avec 24,6 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans, les Maisonnais disposent d'un nombre de places en établissements d'accueil du jeune enfant supérieur à la moyenne nationale qui était de 17,3 en 2015 (dernière année disponible).

**Les dépenses affectées au fonctionnement des équipements municipaux de la petite enfance sont évaluées à 6,1 millions d'euros en 2018.**

## Offrir au plus grand nombre des équipements sportifs de qualité pour promouvoir la pratique associative ou individuelle

La Ville continuera de proposer aux Maisonnais en 2018, dans le cadre d'une pratique individuelle libre ou des activités proposées par les clubs sportifs associatifs, les équipements sportifs suivants :

- 1 centre aquatique (3 bassins),
- 1 Palais des Sports d'une capacité de 650 places,
- 8 gymnases municipaux dont le Palais des Sports,
- 3 stades municipaux avec 3 terrains de football (dont 2 pelouses synthétiques pour la pratique du football au stade Cubizolles et au stade Delaune),
- 9 salles de sport spécialisées (3 salles de judo, 5 salles de musculation et 1 salle d'escrime),
- 6 plateaux d'évolution multisports,
- 1 piste d'athlétisme et des aires de lancer et de sauts au stade Delaune,
- 19 courts de tennis dont 10 couverts en hiver et 6 couverts en été,
- 1 mini-golf et 1 skatepark au Parc la Fontaine.

**Les dépenses affectées au fonctionnement des équipements sportifs municipaux (personnels compris) sont évaluées à 3,8 millions d'euros en 2018.**



## Permettre à tous les Maisonnais de bénéficier d'équipements culturels variés

Dans le domaine culturel, la Ville offre à tous les Maisonnais des équipements culturels et socio-culturels adaptés à toutes les générations et répartis dans tous les quartiers, soit un total de 15 équipements à travers :

- le Conservatoire municipal de musique de danse et d'art dramatique Henri Dutilleul qui accueille pour l'année scolaire 2016-2017 un total de 776 élèves (enfants et adultes) autour d'une large palette d'activités musicales et du spectacle vivant (danse et art dramatique).
- les deux théâtres municipaux : le Théâtre Claude Debussy et le NECC qui proposent chaque année un large choix de spectacles vivants et musicaux pour tous les publics, y compris une programmation annuelle pour le jeune public et dont la programmation a été élargie depuis mars 2016 au cinéma numérique dans le cadre du Ciné-Debussy pour un tarif très modique de 6 euros (hors abonnements et tarifs réduits) et qui rencontre un succès croissant (près de 24 000 spectateurs depuis le lancement).

- la Médiathèque André Malraux et ses 2 bibliothèques du quartier du Centre (entièrement rénovée en 2017) et du quartier de Charentonneau, complétées par le bibliobus pour les enfants dans les écoles maternelles et élémentaires, mais également des Maisonnais dans les différents quartiers de la ville.
- les 9 équipements de quartier gérés par l'Office Municipal de la Culture (OMC) : le centre culturel de Charentonneau ; la Maison pour Tous d'Alfort et l'Annexe de la Maison Pour Tous d'Alfort ; la Maison pour Tous Pompidou et le Mille club ; le centre socio-culturel de la Croix des Ouches ; INFO-Parents ; le centre socio-culturel Liberté, avec l'espace multimédia du square Dufourmantelle ; le centre socio-culturel des Planètes, avec la salle des orchestres et les 2 salles de la rue Mayenne à Créteil ; INFO-Séniors, avec l'Espace Loisirs Charentonneau, l'Espace Loisirs du parc de la Mairie et l'Espace Loisirs des Juilliottes ; et le Bureau Information Jeunesse.
- le Musée d'histoire locale au château de Réghat.
- le Moulin Brûlé.

**Les dépenses affectées au fonctionnement des équipements culturels et de quartiers municipaux (personnels compris) sont évaluées à 6,2 millions d'euros en 2018.**

La future extension de la Mission Locale dont la construction débutera cet été.



## Favoriser l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi pour tous les Maisonnais

- par l'aide aux Maisonnais en situation de recherche d'emploi ou d'une formation par le financement de la Mission Locale, d'Accueil Emploi et du Bureau Information Jeunesse (BIJ). À ce titre, 574000 € de subventions seront versés par la Ville à ces structures en 2018. En 2017, la Mission Locale intercommunale (Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Saint-Maur-des-Fossés) située au 83 rue Victor Hugo à Maisons-Alfort a permis de suivre et d'accompagner 986 jeunes de 16 à 25 ans (45 % de Maisonnais) dont 445 nouveaux inscrits qui ont pu bénéficier d'un accueil et d'un suivi personnalisé. Depuis avril 2017, la Mission Locale a également mis en place la « Garantie Jeunes » dont les bénéficiaires sont suivis au moyen d'un accompagnement personnalisé sur 1 an, durant lequel ils pourront multiplier les expériences professionnelles et décrocher un emploi ou une formation qualifiante.



Le Ciné Debussy a accueilli près de 24 000 spectateurs depuis son lancement en mars 2016.

La structure Accueil Emploi située au 137 bis avenue du Général Leclerc offre aux demandeurs d'emploi maisonnaïes âgés de plus de 26 ans un service municipal complémentaire à celui de Pôle Emploi avec un accueil personnalisé et un suivi individualisé pour une mise en relation avec des offres d'emploi ainsi qu'un accès à la presse et à internet. Cette structure a accueilli 533 Maisonnais nouvellement inscrits en 2017.

- par la participation communale au Fonds Municipal d'Aide aux Jeunes destiné à soutenir financièrement les projets d'insertion des jeunes Maisonnais dont l'affectation est gérée par la Mission Locale (9 200 € en 2018).
- par les différents cours de promotion sociale pour adultes (enseignements théoriques et professionnels, langues vivantes et préparations aux concours administratifs) organisés par la Caisse des Écoles à l'école élémentaire Péguy et au Lycée Professionnel Paul Bert (249 adultes inscrits pour l'année scolaire 2017-2018).

Le Bureau Information Jeunesse est une structure entièrement dédiée aux jeunes Maisonnais.



## Poursuivre activement la rénovation qualitative des logements sociaux ou privés

### Financer le Bureau Municipal du logement et inciter aux opérations de rénovation

La Ville financera les actions du Bureau Municipal du Logement (220 000 euros en 2018) et poursuivra activement l'incitation aux opérations de rénovation des logements sociaux de la ville, qu'ils soient gérés par Maisons-Alfort Habitat ou par l'un des 14 autres bailleurs sociaux présents sur le territoire communal.

### Accélérer la transformation de logements privés vétustes en logements sociaux mis aux normes

La Ville continuera, dans le cadre du droit de préemption urbain renforcé, d'acquérir des appartements privés dans le secteur immobilier. Ces logements sont mis en location par Maisons-Alfort Habitat après travaux de rénovation, afin d'accroître l'offre de logement social sur la ville. Cette procédure est renforcée, depuis 2014, sur des ensembles identifiés afin de lutter activement contre l'habitat insalubre et la pratique des « *marchands de sommeil* ».

### Développer une offre sociale nouvelle

#### Maisons-Alfort Habitat réalisera en 2018 :

- La construction d'une résidence pour personnes âgées (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées) de 70 logements au 2 rue du Soleil pour un coût prévisionnel de 10 millions d'euros. La date de livraison de l'établissement est prévue pour la fin de l'année.
- La construction d'un ensemble immobilier au 30 avenue de Verdun comprenant 50 logements sociaux (9,6 millions d'euros), une pension de famille de 30 logements (3,7 millions d'euros) et un Foyer d'Aide Médicalisé (FAM) de 40 places (10,4 millions d'euros), soit une opération totale de 23,7 millions d'euros. La date de livraison de cet ensemble est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019.



Les futurs logements sociaux côté bords de Marne.

- La construction de 5 logements au 74 avenue Joffre, après les études architecturales et techniques réalisées sur 2017 (1,5 million d'euros).

### Subventionner les travaux d'amélioration autour de la place Dodun de Keroman

La Ville a lancé en 2016 une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) dans le quartier d'Alfort/Charentonneau autour de la place Dodun de Keroman afin d'aider les propriétaires concernés (bailleurs ou occupants) à financer les travaux de rénovation de leurs logements (collectifs ou individuels) pour un budget prévisionnel sur la période 2016-2020 de 300 000 €.

La future Résidence pour personnes âgées non dépendantes, située dans le quartier des Planètes.



## Soutenir le pouvoir d'achat des familles maisonnaises

Outre des taux d'impôts communaux modérés, la Ville mène une politique active pour soutenir directement et financièrement le pouvoir d'achat des familles maisonnaises à travers 3 axes d'intervention

### La politique d'abattements de taxe d'habitation généreuse

La Ville continuera d'appliquer en 2018 une large politique d'abattements de taxe d'habitation qui a représenté une réduction totale de l'impôt payé par les Maisonnaises de 5,8 millions d'euros au titre de l'année 2017, soit 25 % du produit fiscal réellement perçu par la commune. Ce choix est d'autant plus volontariste que ces abattements de taxe d'habitation ne sont pas compensés financièrement par l'État aux communes.

Les abattements de taxe d'habitation comprennent :

- **un abattement général à la base au taux maximum de 15 %** pour les Maisonnaises imposés au titre de leur résidence principale, soit une réduction de 154 € en 2017 par logement ;
- **un abattement pour charges de famille (1 ou 2 enfants) au taux majoré de 15 %** soit une réduction de 154 € en 2017 par enfant pour chacun des deux premiers enfants ;
- **un abattement pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) au taux maximum de 25 %**, soit une réduction de 257 € en 2017 par enfant à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

Cette politique fiscale généreuse est liée à la volonté de la Ville de limiter la taxe d'habitation pour l'ensemble des Maisonnaises, et en particulier pour les familles avec enfant.

### L'attribution de bourses aux familles avec enfants en âge scolaire

- **le dispositif jumelé de la « bourse sport » et de la « bourse culture »** destinées aux jeunes de 7 à 17 ans de familles maisonnaises modestes non-imposables sur le revenu afin de diminuer le coût pour ces familles de la pratique de disciplines sportives et culturelles organisées par les associations maisonnaises (518 jeunes concernés en 2017 pour un total de 36 000 €).
- **la bourse de voyage scolaire pour les collégiens et les lycéens** versée aux familles maisonnaises afin de diminuer le coût des voyages organisés par les Collèges et les Lycées (221 collégiens et lycéens maisonnaises en 2017 pour un total de 14 000 €).
- **la bourse versée aux familles pour les élèves maisonnaises** inscrits dans des écoles maternelles et élémentaires extérieures à la commune ou des écoles privées maisonnaises et **partant en classe de découverte** (forfait de 119,70 € pour l'année 2018) (99 élèves en ont bénéficié en 2017 pour un total de 12 000 €).



La Ville propose des tarifs municipaux modiques, notamment en matière de restauration scolaire.

- **la bourse créée en 2016 pour accompagner financièrement les jeunes maisonnaises âgés de 16 à 25 ans partant effectuer un stage obligatoire à l'étranger** dans le cadre de leurs études ou de leur apprentissage. 59 jeunes concernés en 2017 pour un total de 36 000 €.

### Des tarifs municipaux modiques pour le secteur scolaire et périscolaire

**Le niveau particulièrement bas des tarifs municipaux** (restaurant scolaire, accueils de loisirs, accueils du matin et du soir, classes de découvertes et séjours de vacances) renforce la cohésion des actions mises en place par la Ville.

Ainsi, malgré une augmentation de 1 % correspondant au taux d'inflation réel constaté entre septembre 2016 et septembre 2017, les principaux tarifs municipaux pour l'année scolaire 2018-2019 resteront relativement modérés pour les familles ayant des enfants en âge scolaire :

- **Repas en maternelles :**  
Tarif forfaitaire = 2,54 € (hors demi-gratuité et gratuité pour les maternelles)
- **Repas en élémentaires et 3 collèges maisonnaises (Nicolas de Staël, Condorcet et Jules Ferry) :**  
Tarif forfaitaire = 3,22 € (hors demi-gratuité et gratuité pour les élémentaires et hors bourses départementales pour les collégiens sous conditions de revenus)
- **Accueils pré-scolaires et post-scolaires :**  
Tarif forfaitaire de 0,87 € la prestation  
Matin de 7 h 30 à 8 h (gratuit de 8 h à 8h50) (maternelles et élémentaires)  
Soir de 16 h 15 à 18 h 30 (maternelles) / de 17 h 45 à 18 h 30 (élémentaires après les études et les contrats bleus)

#### • Accueils de loisirs : Vacances scolaires de 7 h à 18 h 30

Tarif de 0,87 € à 13,65 € par journée de centre de loisirs (repas compris)

#### Mercredis scolaires après-midi de 12 h à 18 h 30

Tarif de 0,58 € à 9,09 € par demi-journée d'accueil de loisirs (repas compris)

De plus, contrairement à une très grande majorité de communes, la Ville ne facture les familles qu'à la prestation effectivement utilisée et non sur la base d'un forfait imposé (ex. restauration scolaire) en leur laissant une grande souplesse dans l'inscription et la fréquentation des services municipaux proposés, afin de faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles avec enfants.



En 2017, 366 jeunes Maisonnaises ont bénéficié de la « bourse Sport » pour un montant total de près de 27 000 €).

## > Une politique dynamique d'investissement pour l'amélioration du cadre de vie

Les dépenses d'investissement (hors remboursement en capital de la dette) prévues pour 2018 s'élèvent à environ 11 millions d'euros. Cette somme comprend un montant de 8,3 millions d'euros au budget primitif 2018 complété par le report de la provision budgétaire de 2,5 millions d'euros inscrite pour la réalisation d'un nouveau gymnase de 900 m<sup>2</sup> situé sur le stade des Juilliottes.

### Les principales opérations d'investissement de l'année 2018

Les travaux du **nouveau Gymnase des Juilliottes** débuteront cet été, afin de renforcer l'offre en matière d'équipements sportifs communaux pour les associations maisonnaises mais aussi les scolaires (écoles Pompidou et Victor Hugo et Collège Nicolas De Staël).

À cette réalisation annoncée au programme municipal 2014-2020, s'ajouteront également le **réaménagement complet de la place de la gare du Centre-ville et du square attenant** (parvis, circulations et espaces verts) pour une mise en valeur des nouveaux bâtiments rénovés par la SNCF, ainsi que la **mise en service de 7 stations de Vélib'**, au fur et à mesure du déploiement opéré par le Syndicat Mixte Autolib'/Vélib'. Les Maisonnais pourront ainsi profiter de ce réseau de vélos en libre-service en utilisant notamment les tous nouveaux vélos à assistance électrique (VAE).

Comme en 2016 et en 2017, un effort particulier sera fait en 2018 sur le **programme d'entretien renforcé de la voirie communale** pour 1,48 million d'euros au projet de budget primitif 2018 (+ 200 000 €).

Ce programme de voirie pour 2018 comprendra notamment l'aménagement de place de la Gare (500 000 €), la réfection des trottoirs rue Auguste Simon entre les rues du Capitaine Deplanque et Saint-Georges (350 000 €), les réfections de chaussée rue Louis Pergaud (100 000 €) et sur les bords de Marne (100 000 €), la réfection des trottoirs à l'angle Saint-Georges/Auguste Simon (100 000 €) et la provision pour réfections diverses de voirie (100 000 €).

Hors voirie, les opérations d'investissement significatives concerneront :

- le programme annuel d'éclairage public pour 600 000 € comprenant 200 000 € pour la mise en lumière du parc de la Gare, 200 000 € pour la modernisation du réseau, 100 000 € de provision pour travaux suite à accidents, 50 000 € pour la poursuite des travaux de mises aux normes PMR (malvoyants) des feux tricolores sur voirie communale et 50 000 € pour la mise en lumière de la place Jean Moulin,

- la réfection des espaces verts de la place Jean Moulin pour 500 000 €,
- l'acquisition du local commercial situé au 6 allée de l'Amourette pour 280 000 €,
- les travaux de réfection de la couverture haute du Groupe Scolaire Parmentier pour 120 000 €,
- la réfection complète de la cour et des travaux complémentaires d'accessibilité PMR au centre de loisirs Busteau pour 120 000 €,
- et le programme annuel de plantation d'arbres et d'arbustes pour 100 000 € dans les espaces verts urbains.

Présentation aux Maisonnais, le 18 janvier dernier, par le Maire, du projet de réaménagement de la place de la gare du centre-ville.



### La poursuite des travaux d'entretien renforcé dans les bâtiments communaux

Comme chaque année, le projet de budget d'investissement 2018 prévoit, également, les crédits nécessaires aux travaux d'entretien renforcé permettant de maintenir un haut niveau de qualité pour tous nos équipements communaux dans le domaine des écoles (élémentaires et maternelles) et du restaurant scolaire (1,23 million d'euros), des équipements culturels (350 000 €) et des équipements sportifs et socio-culturels (635 000 €). Ces crédits seront complétés par les dotations annuelles permettant de renouveler les équipements matériels et les moyens informatiques affectés aux services municipaux.

Enfin, les services techniques réaliseront, comme tous les ans, un programme de travaux en régie dans l'ensemble des équipements communaux. Les travaux en régie concerneront, en particulier, l'entretien des trottoirs et des tapis de chaussée ainsi que la sécurisation des passages piétons pour la voirie et la création et la rénovation des massifs fleuris pour l'ensemble des espaces verts de la ville.

La Ville entend poursuivre la politique constante de rénovation et d'entretien renforcé des équipements communaux, afin de continuer à offrir à tous les Maisonnais et dans tous les quartiers de la ville des services constamment améliorés pour le confort de chacun.



Le futur gymnase des Juilliottes.

## | FERME DE MAISONS-ALFORT | Plein succès pour la chasse aux œufs

**Le 1<sup>er</sup> avril dernier, la Ville a organisé une grande chasse aux œufs ouverte à tous à la Ferme de Maisons-Alfort.**

**Plus de 1 500 personnes ont participé à cette journée, placée sous le signe de la détente et de la gourmandise.**

Organisée par nos sympathiques fermiers, cette chasse aux œufs a permis à tous les participants, enfants comme adultes, de partir à la recherche d'œufs factices répartis sur l'ensemble du site, tout en découvrant les animaux de la Ferme. Pour 5 œufs factices trouvés, les fermiers ont remis un sachet d'animaux en chocolat aux heureux participants. Une initiative bienvenue qui a remporté un grand succès auprès de tous les amateurs de nature et de bon chocolat. Pour rappel, la Ferme de Maisons-Alfort a pour objectif de sensibiliser les jeunes Maisonnais à un univers rural et à une meilleure connaissance de la nature et du monde animal. Située à proximité immédiate du Musée de la Ville, dans le parc du Château de Réghat, elle accueille plus d'une centaine d'animaux et comprend aussi un potager et un verger. Depuis son ouverture en mai 2016, la Ferme a accueilli près de 19 000 visiteurs.

### HORAIRES ET TARIFS

Horaires d'été (21 mars au 20 septembre): mercredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h. Les mardis seront réservés aux groupes scolaires.

Tarifs Maisonnais (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité): gratuit pour les moins de 3 ans, 1 € pour les moins de 18 ans et 2 € pour les plus de 18 ans.

Tarifs hors Maisons-Alfort: gratuit pour les moins de 3 ans, 5 € pour les moins de 18 ans et 10 € pour les plus de 18 ans.

> Ferme de Maisons-Alfort  
Parc du Château de Réghat - 34, rue Victor Hugo



De nombreux Maisonnais ont participé à la chasse aux œufs.



Les petits gourmands se sont retrouvés à la Ferme.

### BIENVENUE AUX POUSSINS

À la ferme de Maisons-Alfort, les œufs ne sont pas qu'en chocolat ! Fin février, nous avons eu la joie d'accueillir 8 nouveaux poussins. Tous les nouveaux nés se portent bien, pour le plus grand plaisir de leurs parents, mais aussi des enfants qui ont pu défiler devant la couveuse.



La propreté de la ville dépend du civisme de tous.

## | PROPRETÉ DES RUES | Stop aux incivilités

**À Maisons-Alfort, les rues et les trottoirs sont balayés et nettoyés très fréquemment, mais la propreté de la ville dépend aussi du civisme de tous.**

Afin de garder propres les rues et les trottoirs de notre commune, nous vous rappelons que des poubelles et des conteneurs sont mis à votre disposition dans tous les quartiers de la ville pour vous débarrasser de vos déchets.

Par ailleurs, merci de ne pas laisser votre chien faire ses besoins n'importe où : entraînez-le vers le caniveau ou ramassez ses déjections avec les Toutounets (60 distributeurs sont à votre disposition dans toute la ville) ou bien à défaut avec un sac plastique. :

Merci également de bien veiller à le tenir en laisse dans les rues et dans les lieux publics, et de penser à le laisser chez vous lorsque vous vous rendez au marché. De simples règles de savoir-vivre et d'hygiène pour le respect de tous.

A noter que dans un souci de proximité avec les habitants, les Services Techniques mettent à votre disposition un numéro de téléphone pour toutes les questions ou demandes d'intervention liées à la propreté : le 01 43967725.

## | URBANISME |

## Comment notre ville s'embellit

### Rue de Vincennes

Ce petit pavillon, dont le gabarit initial était typique de Charentonneau, a bénéficié d'une surélévation exemplaire : en effet, afin d'éviter l'effet d'écrasement qu'aurait pu conduire à une surélévation totale, nous restons sur un volume harmonieux avec notamment les fenêtres en lucarne dites «pendantes», c'est-à-dire à mi-chemin entre le toit et la façade. Par ailleurs, tous les petits décors en briques qui font son charme ont été conservés et repris pour les nouvelles baies.



## | ENCOMBRANTS |

## En quelques clics, vos encombrants retirés à la demande

Depuis plus de deux ans, la Ville propose un service d'enlèvement des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) (lave-linge, lave-vaisselle, etc.) accessible à partir de la plateforme de démarches en ligne de son site Internet.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la Ville / plateforme des démarches en ligne, en vous connectant à votre compte citoyen. Si vous n'avez pas de compte, il vous suffit de créer un compte, avec une adresse courriel. Cliquez ensuite sur « mes téléservices » et choisissez le formulaire « Enlèvement des encombrants et des D3E », que vous pouvez remplir directement en ligne. Remplissez les champs indiqués afin de préciser votre demande et le tour est joué. Votre demande est envoyée au service concerné qui, sous deux jours ouvrables, vous recontactera pour fixer avec vous un rendez-vous.

Il est également possible de faire retirer vos encombrants sur demande en contactant le 01 45 18 37 27.

>+ d'info : [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)



En quelques clics, retirez vos encombrants à la demande.

## | MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU |

## Avis de mise à disposition du Public

Conformément à la délibération du Conseil de Territoire de Paris Est Marne et Bois en date du 26 mars 2018, une mise à disposition du Public du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Maisons-Alfort est organisée à la Mairie de Maisons-Alfort - 118 avenue du Général de Gaulle.

Le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations sur le registre correspondant du lundi 23 avril au vendredi 25 mai 2018 inclus (aux jours et horaires habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 18 h. Le samedi de 8h30 à 12 h).

Le dossier de modification simplifié du PLU sera consultable sur le site de la Commune de Maisons-Alfort ([www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)) du lundi 23 avril au vendredi 25 mai 2018 inclus. Le public aura la possibilité de donner son avis par courriel à l'adresse suivante : [ville@maisons-alfort.fr](mailto:vill@maisons-alfort.fr) ou par courrier à l'adresse

suivante Hôtel-de-Ville 118 avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort. Ces contributions devront être déposées au plus tard le 25 mai 2018 à 17 h. À l'issue de la mise à disposition, le Conseil de Territoire de l'EPT aura à se prononcer sur l'approbation de la modification simplifiée du PLU de Maisons-Alfort.

## « Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

### UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LUTTER CONTRE LE MAL LOGEMENT !

D'après le Ministère du Logement, **près de 5 % des résidences principales privées en Île-de-France sont considérées comme dégradées voire indignes**, ce qui peut avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des occupants.

**L'équipe municipale accorde une vigilance toute particulière à ce sujet.** Ainsi, la Ville de Maisons-Alfort a engagé une politique active dans ce domaine en partenariat avec Maisons-Alfort Habitat.

Concrètement, la Ville achète des logements dans des copropriétés dégradées en utilisant si nécessaire le droit de préemption. **Les logements sont ensuite rénovés, conventionnés comme logement social et enfin reloués à des tarifs modérés.** La Ville agit aussi pour que les parties communes et les façades fassent également l'objet de travaux d'amélioration et de rénovation.

Le bilan est déjà à ce jour prometteur car **nous avons rénové plus d'une centaine de logements depuis 2013** : plus de 40 dans des copropriétés en

difficultés et environ 60 dans des ensembles immobiliers anciens. Il est à noter que peu de communes s'engagent de manière aussi volontariste dans l'amélioration de l'habitat existant. Cette politique demande en effet du temps et de la persévérance du fait des nombreux obstacles, notamment financiers et administratifs.

**Le Maire Olivier Capitanio et l'équipe municipale entendent poursuivre activement cette politique de rénovation des logements dégradés** car elle permet de réduire le mal logement et l'habitat insalubre, d'accroître l'offre de logements sociaux, d'améliorer le cadre de vie et de dissuader les « *marchands de sommeil* » de sévir à Maisons-Alfort!

**Le groupe de la Majorité Municipale**  
**« Maisons-Alfort d'abord »**

Texte des élus du groupe **Maisons-Alfort : c'est vous** non transmis.

### VERS DES PRINTEMPS SILENCIEUX ?\*

Le Muséum National d'Histoire Naturelle et Le Centre National de la Recherche Scientifique viennent de rendre publics les résultats de deux réseaux de suivi des oiseaux sur le territoire français. Dans un communiqué, les deux institutions parlent d'une « disparition massive, proche de la catastrophe écologique », et révèlent qu'en moyenne les différentes populations d'oiseaux se sont réduites d'un tiers durant les quinze dernières années. Les pratiques agricoles sont clairement visées, avec la reprise du suramendement en nitrates et l'emploi massif des néonicotinoïdes. Ces insecticides neurotoxiques sont en grande partie responsables du déclin des abeilles et de la raréfaction des insectes, mais aussi des plantes sauvages dont les graines nourrissent de nombreuses espèces d'oiseaux.

Comme le canari des mineurs de fond, ces disparitions d'oiseaux doivent nous alerter d'urgence. Les canaris que les mineurs descendaient avec eux dans

des petites cages, étaient utilisés pour détecter la présence d'oxyde de carbone, un gaz très toxique et inodore ; au moindre malaise de l'oiseau, il fallait évacuer la mine. Or, nous ne pouvons pas évacuer la Terre, et si la vie n'y est plus possible pour les oiseaux, elle ne le sera pas non plus pour nous.

**Bernard Bouché**  
**Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne**

\*« Printemps silencieux » est le titre d'un livre écrit en 1962 par la biologiste américaine Rachel Carson. Cet ouvrage a contribué à la prise de conscience publique des méfaits des pesticides sur l'environnement et sur les oiseaux.

# | SÉANCE DU 15 MARS 2018 | Principales décisions du dernier conseil municipal

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### > Restauration et accueils

Le Conseil Municipal a approuvé la revalorisation de 1 % (taux d'inflation entre septembre 2016 et septembre 2017) des tarifs de restauration scolaire, tout en maintenant les dispositions relatives au demi-tarif et à la gratuité, pour l'année scolaire 2018-2019. La même revalorisation a été appliquée aux quotients et tarifs des accueils de loisirs sans hébergement, et aux tarifs des accueils pré et post scolaires maternels et élémentaires.

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### > Subventions

Pour 2018, le Conseil Départemental du Val-de-Marne a alloué à la Ville de Maisons-Alfort au titre du fonctionnement des associations sportives locales une somme de 22 178 € qui a été répartie entre les associations sportives maisonnières.

Dans le cadre de l'OPAH du secteur Dodun de Keroman dans le quartier d'Alfort, la Ville a attribué un total de 1 999 € à deux propriétaires ayant réalisé le ravalement de leur immeuble.

### > Garantie communale

La Ville de Maisons-Alfort a accordé à l'ESH Maisons-Alfort Habitat la garantie communale pour un emprunt destiné à acquérir les ensembles immobiliers situés 2, 12 et 14/16 rue Charles Martigny et 23 rue Bourgelat. Ces acquisitions s'inscrivent dans la politique de l'habitat menée par la Ville de Maisons-Alfort, par le biais de l'ESH, visant à lutter contre l'habitat insalubre ou dégradé et à accroître ainsi l'offre de logements sociaux sur la commune.

La garantie communale a également été accordée à Valophis Habitat pour un emprunt destiné à réaliser des travaux de rénovation au Square Dufourmantelle comprenant notamment la rénovation des halls et des cages d'escaliers, le remplacement des fenêtres des salles de bains et le renforcement de l'éclairage.

### > Petite Enfance

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Val-de-Marne qui permet à la Ville de bénéficier de subventions pour les crèches et haltes-garderies municipales.



### > Vote du budget primitif de l'exercice 2018

Le budget primitif s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2018 :

BP 2017	Dépenses	Recettes
Investissement	13 595 726 €	7 675 910 €
Fonctionnement	68 999 806 €	74 919 622 €
<b>Total</b>	<b>82 595 532 €</b>	<b>82 595 532 €</b>

### Ratios réglementaires du budget primitif de l'exercice 2018 :

	BP 2017
Population Insee (DGF 2016)	<b>54 760</b>
1- DRF/Population	<b>1 253 €</b>
2- Produit des 4 taxes/Population	<b>653 €</b>
3- RRF/Population	<b>1 361 €</b>
4- Dépenses d'équipement brut/Population	<b>171 €</b>
5- Encours de dette/Population	<b>689 €</b>
6- DGF/Population	<b>126 €</b>
7- Dépenses de personnel/DRF	<b>52,9 %</b>
8- Mobilisation du potentiel fiscal (DGF 2015)	<b>82,3 %</b>
9- DGC + Annuité de la dette en capital/RRF	<b>81,5 %</b>
10- Dépenses d'équipement brut/RRF	<b>12,5 %</b>
11- Encours de la dette/RRF	<b>50,7 %</b>

### Vote du taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2018

Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sont sans augmentation par rapport à 2017 et restent fixés pour 2018 à :

- Taxe d'habitation 22,09 %
- Taxe foncière bâtie 13,77 %
- Taxe foncière non-bâtie 22,29 %

### Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2018

Le taux d'imposition de la TEOM voté par le Conseil Municipal est sans augmentation par rapport à 2017 et reste fixé à 5,93 % pour 2018.

### Vœu du Conseil Municipal

Le Maire a présenté au Conseil Municipal, au nom des élus de la Majorité, un vœu pour affirmer l'opposition de la Ville au projet de la Préfecture de Police de Paris visant à mutualiser les effectifs de la Police Nationale déployés dans le Val-de-Marne, en particulier dans le secteur de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice et Alfortville.

Ce projet prévoit notamment de fermer au public les commissariats de Charenton/Saint-Maurice et d'Alfortville de 22 h à 6 h afin de redéployer les effectifs sur le terrain sous la supervision du seul Commissariat de Maisons-Alfort, qui serait donc chargé la nuit d'assurer la sécurité d'un périmètre beaucoup plus vaste. Pour autant, aucune garantie n'est donnée de la part de l'Etat, quant au maintien dans la durée des effectifs de police redéployés sur le territoire des communes concernées qui ont également fait part de leur opposition à ce projet par courrier adressé au Ministre de l'Intérieur.

Aussi, Le Maire demande donc au Préfet de Police de Paris d'abandonner ce projet qui est contraire aux principes de sécurité de proximité et de service public que les habitants sont légitimement en droit d'attendre. Il lui demande également, face à l'insuffisance signalée de longue date, des effectifs de police présents dans le Val-de-Marne, d'accroître les effectifs de police dans les communes concernées.

Le vœu a été adopté par l'ensemble des élus de la Majorité Municipale, les 4 élus des Groupes d'Opposition s'étant abstenus.



Les évènements d'état-civil publiés dans le magazine municipal de la Ville nous sont communiqués par le service des Affaires Générales de l'Hôtel de Ville.

Dans le souci de respecter la vie privée de chacun, ce service se tient à la disposition des personnes qui souhaiteraient que l'annonce de leur mariage, de la naissance de leur enfant ou le nom de leurs disparus, soit publiée.

Service des Affaires Générales : 01 43 96 77 01

## Septembre 2017

### Naissance

WANG Gabriel, MANCER Ismaïl, ROUZIER Gabrielle, JOHN Kathlyn, PRETAT VANGHENT Agathe, PEREIRA RIBEIRO Thomas, BENGHANEM Aylan, BOURAS Tesnym, AMBROSINI Eliot, MANOLOGLOU Eva, RADEMAKERS Baptiste, LORIOT Lucie, DIOUM Jibril, KANG Rémy, LEHUÉDÉ Lucas, BALABARCA CCORA HUA Héléne, CLAVERIE TRAN Lucas, PIRES Paola, BELETEI Dominic, JEANNE Solange, COUPE SAM Lenzo, MENICHE Ines, MEZEI Emanuel, N GAMBOU NDALLA Léo-Laël, DUBOIS Keyla, YILDRIM Léna, DRAGOTA Simon, JUBAULT WOFYSY Timothée, KEANE Liam, ROMANO Sofia, CLAIRIVET Rose, MERIENNE Louane, PENET RAVAT Kiara, WEISS Andrea, JARY Sarah.

### Mariages

KABORE Bonsdawendé et SORGHO Carine, ACHART Pierre-Marie et LY Sophie, KAHLOUN Yohann et KADOCH Noémie, AZOULAY Jordan et IFERGANE

Léa, LAVIELLE Pierre et RATTINAM Smita, GUERMEUR Stéphane et SU Yi, COPPENRATH Thomas et MONSAVOIR Laurie, BOUCHERIKHA Bruno et MASTROLEONARDO Alexandra, CARTALADE Sébastien et ABID Katia, HENEN Fady et ZAKI Christine, VILOCY Karl et THERMIDOR Rose, DAVIAU Cédric et MAGARA Michiko, SU Cunzhong et CHEN Xinyu, ENNMOURI Mohammed et BELIL Soumaya, ZIANE Abdelkrim et SAIDANI Nadia, KOSINSKI Vincent et NOY Edwidge, BRAHIM Raujdi et YOUSFI Lilia, DU PASQUIER-JAN Jérémie et PIERRE Marjorie, NDOUR François et ATTOLODE Henriette, ADAM Etienne et ZHU Jiamin, BADEY Pierre et TORREGOZA Erlinda, SCHEPENS Kevin et BARDOT Céline, LIM Christopher et MOUZAY Corentine.

### Décès

DEMARET Josette épouse CREUX.

## Octobre 2017

### Naissances

ADJOVI Adnan, MEUNIER Aaron, FILALI

Fares, DE BRITO Ethan, BERTHE Timothé, FOCSA Amelia, LENOIR Louna, CHARTIER Edène, BENAVIDES BARRETT Thomas, BONOMI Darian, PANCALDI Deva, KAJDAN SERRANO Valentine, BIDOUCHE Sophia, NJIKI TONFE Théa, DE SILVA Sohan, BEN OLIEL Shelly, ASSAAD Jeanne, DISCOUR Sasha, JALTA Tamilla, AZOR BRACHET Swann, ARJONA RODRIGUEZ Amaël, ORZAC Teodor, PEROUMALNAÏK Chloé, ROULET Célia, BERTHOUX Nathan, ROUSSEAU Alicia.

### Mariages

COLLIN Pascal et ABECASSIS Sophie, MANTOVANI Marc et CASANOVA Christine, ROUSSEAU Christophe et DINU Madalina, RAUCH Ludovic et LEROY Alyson, TALAFIO TSHEDA Simon et MBOLE MUNDELE Mimi, HUE Olivier et TREZEUX Anne-Sophie, HAMEG Amine et EL BOUHI Amal, MORIN Antoine et FIRMERY Marie, FONTENEAU Renaud et MORANA Marie, BISMUTH Ruben et SITBON Tracy, HADDAD Kaiss et HIMOUDI Sihame, BAROUK Yohan et

TOUATI Rebecca, ELBAZ Marc et RHOUM Sarah.

### Décès

NEGRONI Faustine épouse CLERC, THÉRY Jean, SILLONNET Lucette veuve DESNOUX, CHAULIEU Jean-Louis, MARTIN Juliette.

## Novembre 2017

### Naissances

VERMOREL Léa, RICHARD KITAGAWA Nohan, EL-KHAYER Ariane, HAMIDI Waël, LENOIR Éline, BENCHALLAL Elyne, ATTAL Cléa, FERRADJ Inès, TAÏEB Hillel, SEGALAT Andry, LIBORIO PEREIRA CARDOSO Beatriz, GENTET Manon, DELALANDE Noémie, ACHARIFI Safia, BERNARD Emma, DIAS COSTA Lola, DIOP Amadou, DOUKANI Naïm, CHOLET Axel, AU Arthur, FRAY Valentin, MARGELIN Baptiste, MARASESCU Kevin, ETTAHIRI Inaya, EDRI Noya, CROCHERAY Maëlyla, DAURIAC Joan, AUBRAS PHILÉAS Liam.

### Mariages

HONORÉ Franck et MAILLOUX Agnès,

LOMBARD Jean-Yves et TOLEDANO MARTIN Isabel, KANG Zhichao et YANG Dongdong, CHELKIA Sofiane et VINGADASSALON Natacha, LIANG Bin et BIAN Wenjing, PRIGENT Jérémie et FUMUATU LUKUNGA Philamand, BARRIÉ Alexandre et TAQUE Christelle.

## Décès

PELE Roger, DIZIEUX Georges.

## Décembre 2017

### Naissances

IBRAHIMA Noussayba, BENHARRAK Assia, AMIEL HADJADORIAN Clélie, PELLAS Noïa, PERDRIAT Cléo, HAMOUR Mohammed, ECHIVARD Nathan, TLIBA Aliya, MEKAOUCHE Safiyya, FONTENEAU MORANA Rose, VIAIN Antoine, KOENIG Léa, BEN AHAMED Imani, MARY Mohamed DELESTRE Ethan, FAOU Yann, BARTKOWIAK Chloé, DORNIER Léo, FITUSSI Eily, MULLER Martin, De CIBOTARI Eva, GREGORI COQUERET Sonia, DA SOLEDADE RODRIGUES Emma, RAMANI Matinn, ARTHUR Kevin,

BRÉQUEL PFEIFFER Marceau, TOUPART Nolhan.

### Mariages

EL BRIHI Nawfal et IFRAH Amira, PIERRILLAS Julien et COLOMBEL Caroline, ASSOR Mikhaël et FAURY Olivia, JI Weishi et QU yang, ROJAS MENDOZA Diego et MORENO OSPINA Lizeth, KRIEF Sacha et SARFATI Léa, HILAIRE Bruno et BOUTIN Anne, ESSALAH Nouredine et BEJAOUI Dhalia.

### Décès

FEL Georges, BONHOMME Valérie, PERRIER Paule veuve DHERVILLEZ, ZAROUBINE Gabrielle.

## Janvier 2018

### Naissances

AOUITI Maye, GHANDOUR Anaya, LAGAND Gabriel, TOUPART Nolhan, WIZMAN Yaniv, KALYN Vanessa, MAGUIRAGA Sékou, PAPIN Alice, GUILCHER Elina, CHAMPIGNY MAYA Léane, TALBI Amir, ABES Tanina,

CORNU Lola, AURIER ZLAOUI Sophie, HAIDARA Ba, MOMBELLET Alix, ROMDHANI Mayar, FERREIRA Paul, ROHR Owen, DEVILLERS GATTI Nino, DEBAIZE Victoria, GUILLIEN GRENON Aurore, FABBRI Victoria, KHARROUBI Inès, LAZREQ Ramy, VEYRON Iris, CIVIL BRICE Kereine, SKOTARCZAK Elise, CHHIM CHARPENTIER Philippine, SAINT-VAL Evelyne, OUZOUNIAN Lisa, CLERGÉ Kinane, CATHERINE Ambre, VIEIRA FIGUEIREDO Lucas.

### Mariages

BENARD Pierre-Antoine et GRUIN Marion, NEZRI Yohanne et BENCHETRIT Salomé, NIAKATE Mahamadou et GUITARD LELLOUCHE Laëtitia.

### Décès

POMMIER Jeanne épouse DAVID, VERDIER Georges, SANCHEZ SANCHEZ Ramon, HOURDEAU Joël.

## Février 2018

### Naissances

FOFANA Idriss, GUÉRUT Benjamin,

MARQUIGNY Aria, TERZEG Louay, LELAIDIER PERROT Mathys, BENARD Louis, KLEIN Ashton, SENOL Lémi, HADDOUCHE Lisa, TRAORÉ Salimatou, PEPIN Maeva, RICHOMME Antoine, SENG Bruce, BENALI Ismaïl, ROELLY Brune, HAURE Sloan, KHALA Myla, LOPEZ Augustin, ROULLAND Martial, BENBARKA Youssef, TREMISI Emy, CHETOUANI Ismaël, AZRIA Mia, BOUMRAD Mohamed, SOUDANI Jenna.

### Mariages

JAUBERT Charles et KISHIMOTO OHTA Silvia, AIT-ANTEUR Salah et ZAÏDI Fariza, CARPENTIER Dylan et GOUEGA Margarete, GOMES DA MOURA Celestino et MOREIRA DA VEIGA Maria, DIOUF Aliou et DIOUF Alphonsine, GAULTIER Thierry et ALEXANDRE Murielle, MARIANI Jean-Simon et SIM Chan, BEN SOUSSAN Laurent et TORDJEMAN Dorothée, BARTHELMÉ Marc et ELUNDU NGA Salomé, NDIAYE Papa, HASSANI Nafouz.



Le Parc de l'Alsacienne en fleurs. Retrouvez dans le prochain magazine municipal un reportage complet sur le fleurissement printanier à Maisons-Alfort !

## LE CINÉ DEBUSSY

LE CINÉMA DE MAISON-ALFORT

## Programmation d'Avril



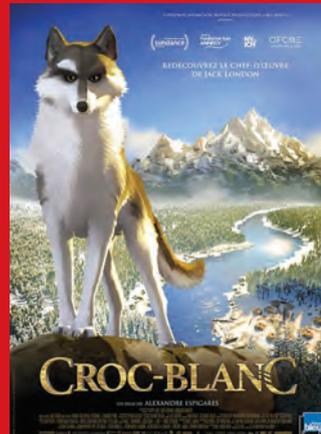
### La prière

Dimanche 15 avril à 17h  
De Cédric Kahn (France, 1h47) - Drame – avec Anthony Bajon, Damien Chapelle, Alex Brendemühl.



### La finale

Dimanche 15 avril à 15h  
De Robin Sykes (France, 1h25) - Comédie – avec Rayane Bensetti, Thierry Lhermitte, Emilie Caen



### Ready player one

Mercredi 18 avril à 18h séance en VO  
Dimanche 22 avril à 17h séance en VF  
De Steven Spielberg (Etats-

Unis, 2h19) – Science-fiction – avec Tye Sheridan, Olivia Cooke, Ben Mendelsohn

### Le collier rouge

Mercredi 18 avril à 20h30  
Dimanche 22 avril à 15h  
De Jean Becker d'après Jean-Christophe Rufin (France, 1h23) – Drame – avec François Cluzet, Nicolas Duvauchelle, Sophie Verbeek

### Croc-blanc

séance jeune public - tout public à partir de 7 ans  
Mercredi 18 avril à 14h30  
De Alexandre Espigares (France, Luxembourg, 1h27) d'après Jack London, avec les voix de Virginie Efira, Raphaël Personnaz, Ginnie Watson

Retrouvez toutes les programmations sur le site de la ville [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr) (rubrique Cinéma) ou sur celui du théâtre : [www.theatredemaions-alfort.org](http://www.theatredemaions-alfort.org)

## AVRIL

### Dimanche 15

CSC Les Planètes 14 h  
**Loto goûter**  
Organisé par l'ARL

### Dimanche 15

MPT d'Alfort 14h30-17h30  
**Stages « Danse Hip Hop »**  
Organisé par Musaraile

### Mercredi 18

BIJ 19 h 30  
**Projection**  
Dans le cadre du cinéma solidaire « Né quelque part »  
De Mohamed Hamidi

### Samedis 19 et 26

BIJ 14h30-17h  
**Atelier « Crée ton jeu vidéo sur tablette ou ton smartphone Android »**  
Organisé par le BIJ

### Samedi 28

51 bis, rue Raspail 10 h-16 h  
**La friperie solidaire**  
Organisée par Emmaüs

### Du 28 avril au 24 juin

ENVA tous les jours 9 h-18 h  
**2° exposition grands formats**

L'Animal en Monument 2

### Dimanche 29

CSC La Croix des Ouches  
Dimanche 29-12 h 15  
**Rencontres philatéliques**  
Organisées par l'APMASM

## MAI

### Du 4 au 8

**Cinénecc de printemps**  
Voir page 10

### Samedi 5

Espace Loisirs  
Charentonneau 9 h-13 h  
**Portes ouvertes**  
Organisées par le CGMA

### Samedi 5

CSC Les Planètes à partir de 18 h 30  
**Cabaret : « American Flashback »**  
Organisé par Musaraile

### Dimanche 6

CSC La Croix des Ouches 9 h-9 h  
**Don du sang**  
Organisé par l'EFS

### Vendredi 11

Stade Delaune 13 h-17 h 30  
**Course contre la faim**  
Organisée par le lycée Eugène Delacroix

### Dimanche 13

Stade Cubizolles 7 h-20 h  
**Concours FFSB**  
Organisé par l'ASA Boule Lyonnaise

### Dimanche 13

Stade Delaune 8 h-12 h  
**Kid's Athlé**  
Organisé par l'ASA Athlétisme

### Dimanche 13

MPT Alfort 10 h-13 h  
**Ateliers sophrologie et créativité**  
Organisés par l'ACLCCG

### Dimanche 13

Salle Saint-Gabriel 10 h-19 h  
**6° marché des créateurs de printemps**  
Organisé par l'association Les rencontres créatives des bords de Marne

### Dimanche 13

NECC 14 h  
**Spectacle des adhérents**  
Organisé par Bilboquet

### Mardi 15

NECC 20 h  
**Concert des élèves**  
De la classe musicale du collège Jules Ferry en partenariat avec le Conservatoire

### Mercredi 16

Stade Cubizolles 8 h 30-12 h  
**Course contre la faim**  
Organisée par le collège Sainte Thérèse

**Mercredi 16**

ENVA 17 h 30

**Conférence: thème à préciser**

Organisée par l'UIA

**Judi 17**

Théâtre Claude Debussy

20 h 45

**Jazz**

David Krakauer

**Vendredi 18**

Stade des Juilliottes

8 h 30-12 h 30

**Course contre la faim**

Organisée par le collège

Nicolas de Staël

**Vendredi 18**

Moulin Brûlé 14 h-18 h

**Bal du Moulin Brûlé**

Organisé par l'OMC et INFO-Séniors

**Samedi 19**

Médiathèque André Malraux

11 h

**Atelier multimédia**

Protéger ses enfants sur internet

**Mardi 22**

Théâtre Claude Debussy

14 h 30

**Conférence: « Le Cristal Baschet »**

Par M. Deneuve

Organisée par l'UIA

**Mardi 22**

Médiathèque André Malraux

18 h

**Audition des élèves du Conservatoire Henri Dutilleux**

Classe de clarinette et piano

**Judi 24**

Théâtre Claude Debussy

20 h 45

**Humour**

François-Xavier Demaison

**Du 25 mai au 16 juin**

MPT d'Alfort (annexe)

Les jeudis de 17 h à 20 h

Les vendredis de 9 h 30 à 20 h

Les samedis de 10 h à 12 h 30

et de 14 h à 18 h

**Exposition**

**« Le monde des marionnettes »**

Organisée par MPT d'Alfort

**Samedi 26**

Stade des Juilliottes 8 h-12 h

**Olympiade**

Organisé par l'école Saint

François

**Samedi 26**

Journée

**Visite de Faïencerie de Gien et le Château de la Bussière**

Organisée l'ARL

Inscription et info au

06 34 57 52 46

**Samedi 26**

Inscription et info au

06 34 57 52 46

**Samedi 26**

BIJ 14 h-17 h

**Rencontre jeunes voyageurs**

Organisé par le BIJ

**Samedi 26**

Théâtre Claude Debussy 18 h

**Théâtre musical & chanson jeune public**

Capucine(s)

**Samedi 26**

NECC 20 h

**Spectacle des adhérents**

Organisé par Métissage

**Samedi 26**

CSC Les planètes 20 h 30

**2 représentations de l'atelier théâtre**

« Trop tard ! »

« Y'a-t'il un médecin dans la salle ? »

Organisées par Bilboquet

**Dimanche 27**

CSC La Croix des Duches

9 h-12 h 15

**Rencontres philatéliques**

Organisées par l'APMASM

**Dimanche 27**

MPT d'Alfort 14 h 30-17 h 30

**Stage bien être, « remise en forme du printemps »**

Organisé par Musaraile

**Dimanche 27**

CSC Les Planètes 15 h

**Représentation de l'atelier Éveil théâtral**

Organisée par Bilboquet

**Mercredi 30**

ENVA 17 h 30

**Conférence:**

**« La rhumatologie au quotidien »**

Par David Dubayle

Organisée par l'UIA

**Judi 31**

Théâtre Claude Debussy

14 h 30

**Conférence musicale: « Le Barbier de Séville »**

Par M. Roy-Camille

Organisée par l'UIA

**Judi 31**

Espace Loisirs Parc de la

Mairie 9 h 30-11 h

**Code de la route**

Organisé par INFO-Séniors

**JUIN**

**Samedi 3**

**Brocante du Centre-Ville**

Inscription au 01 49 77 60 22

sergeacc@orange.fr

**LES RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX**

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

**UNE HISTOIRE, UN ATELIER**

À partir de 7 ans

Mercredi 16 mai à 14h30 :

Connaissez-vous le plénakistiscope appelé aussi zootrope? Découvrez et fabriquez cet objet magique, ancêtre du cinéma!

**BOUT'CHOU CONTES**

Pour les tout-petits

jusqu'à 3 ans

Mercredi 23 mai à 10h et 11h

Samedi 26 mai à 10h et 11h

**HEURE DU CONTE**

À partir de 3 ans

Samedi 26 mai à 14h30

**DANS LES BIBLIOTHÈQUES ANNEXES DE LA MÉDIATHÈQUE**

Bibliothèque René Coty

120, rue Roger François

(au dessus du marché)

Gratuit - Inscription obligatoire

au 01 43 53 23 78

Bibliothèque du Centre-ville

34, 36 av. du Professeur Cadot

Gratuit - Inscription obligatoire

au 01 43 96 24 48

**BOUT'CHOU CONTES**

Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans

Samedi 16 mai à 11h

**BOUT'CHOU CONTES**

De 18 mois à 3 ans

Mercredi 16 mai à 16h15

**HEURE DU CONTE**

De 3 à 8 ans

Samedi 26 mai à 11h

**HEURE DU CONTE**

De 3 à 8 ans

Mercredi 23 mai à 16h30

Les informations des pages « Temps Libre » (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après la parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la ville [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr) (rubrique agenda).

La Ville de Maisons-Alfort, la Médiathèque André Malraux,  
l'Office Municipal de la Culture et des bénévoles se mobilisent

# Objectif Bac

Du 9 au 23 juin 2018

Des espaces de travail confortables, des tables et ordinateurs de bureau, le wifi gratuit, des siestes musicales, des livres de révision, des ateliers multimédia, des référents à votre écoute...

**l'essentiel pour aider gratuitement les futurs bacheliers !**

**Rendez-vous à la Médiathèque André Malraux  
et dans les équipements de quartier.**



Plus d'info p.7

**Médiathèque André Malraux**

Ouverture exceptionnelle le lundi et tous les matins  
Lundi de 9h30 à 18h - Mardi et vendredi de 9h30 à 19h30  
Mercredi de 9h30 à 18h - Samedi de 9h30 à 17h

**Dans les équipements de quartier**

Contactez l'OMC 01 41 94 12 50



[www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)